BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4052 du Vendredi 30 Avril 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SOCIETE

Ces délestages et ces pénuries d'eau qui agacent

(P.4)

IN MEMORIAM

Il y a 40 ans, Mgr Benoît Gassongo regagnait la maison du Père

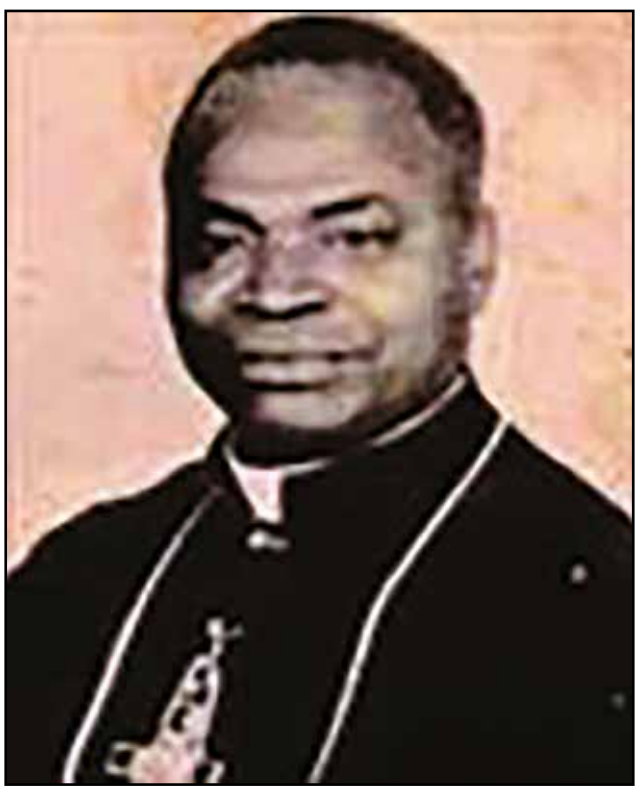

Le fondateur de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé et bâtisseur de la mission Sainte Radegonde de Tsambitso. (P.8)

SOCIETE NATIONALE DES PETROLES DU CONGO (SNPC)

Le rendez-vous manqué en exploration-production

(P.15)

Editorial

Travail ou fête ?

LIGUE EUROPENNE DES CHAMPIONS

Les malheurs des favoris

(P.16)

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société CAPRI BUSINESS INTERNATIONAL, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 francs CFA dont le siège social est sis, 04 rue Bouessa, Moukondo, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le n°CG/BZV/12 B 3867, le 21/11/2012;

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société du 12 avril 2021, les associés ont délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 20 avril 2021, sous le n°M2/21-168 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,

Greffier en Chef,
Maître Clément NGATALI.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d' une organisation de la Société Civile Sous Récipiendaire (SR) pour la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial pour la lutte contre le Paludisme et le renforcement du système de santé en République du Congo.
Relance Zone 1: Brazzaville, Plateaux, Pool, Lekoumou.

Depuis 2018, la République du Congo bénéficie de l'appui financier du Fonds Mondial. Cet appui continue avec l'approbation de la note conceptuelle soumise par le Congo couvrant la période de Janvier 2021 à Décembre 2023. Catholic Relief Services (CRS) a été retenue comme Principal Récipiendaire (PR) par le Comité de Coordination National des subventions du Fonds mondial (CCN) pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention Paludisme. L'objectif de la subvention est de réduire la morbidité et mortalité liées au paludisme à travers des interventions dans les domaines suivants:
- La prise en charge des cas
- La distribution de MILDA en routine et en campagne
- La prévention du paludisme chez la femme enceinte à travers le Traitement Préventif Intermittent (TPI),
- Le renforcement du système de santé à travers l'appui au système d'information sanitaire et à la santé communautaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention, CRS souhaite recruter une organisation de la Société Civile comme sous-récipiendaire et partenaire de mise en œuvre, dans la zone d'intervention selon la répartition départementale suivante:
Zone 1: Brazzaville, Plateaux, Pool, Lekoumou

Le formulaire de soumission des candidatures ainsi que les termes de référence détaillés de la présente manifestation d'intérêt peuvent être retirés gratuitement au Bureau de CRS près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, ou par email à Monsieur le Représentant Résident de CRS/RoC, email: *bidcg@crs.org*

Pour chaque soumission, les cinq lots de documents listés incluant le formulaire de soumission des candidatures et ses annexes, ainsi que les pièces administratives doivent parvenir à CRS sous pli fermé dans une seule enveloppe contenant cinq autres enveloppes (soit une enveloppe par lot) avec la mention «Manifestation d'intérêt SR, NFM 3», au secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique au plus tard le 30 Avril 2021 à 12h00. L'ouverture des plis se fera lors d'un atelier de sélection la semaine du 3 Mai 2021 par le panel de sélection.

Les candidats ayant besoin de clarifications sur les termes de référence peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante au plus tard le 25 Avril 2021: bidcg@crs.org en indiquant dans la ligne objet: «Manifestation d'intérêt SR, NFM3».

Offre d'emploi Assistant(e) Coordination - Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) - République du Congo - Date de début: 16 mai 2021 – Durée du contrat: 1 an

Poste: Assistant(e) Coordination
Organisation: Fondation Odzala Kokoua
Localisation: Brazzaville
Supervision: Chef de Bureau de liaison et Responsable des Projets Spéciaux

Contexte:
Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) est l'un des plus anciens parcs nationaux d'Afrique, classé en 1935 et ayant reçu le statut de Réserve de la Biosphère en 1977. Il couvre une superficie de plus 13.500 km², en plein cœur du Bassin du Congo et est le plus grand Parc National du TRIDOM (Tri National Dja-Odzala-Minkébé). Outre les espèces phares telles que l'éléphant de forêt et le gorille des plaines de l'Ouest, Odzala abrite aujourd'hui plus de 110 espèces de mammifères différentes, 440 espèces d'oiseaux et 1 150 espèces végétales, ce qui lui confère une très grande importance régionale.

Depuis 2010, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua (FOK) créée dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP) entre le gouvernement congolais et African Parks. Il bénéficie aujourd'hui du soutien d'une douzaine de bailleurs de fonds différents et de l'Union Européenne en particulier, à travers le projet ECOFAC VI intitulé «Conservation des ressources naturelles et développement durable du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) - République du Congo».

Description:
En tant qu'Assistant Coordination, vous rejoindrez l'équipe en charge de la gestion du PNOK et aurez la charge d'assister le Chef de Bureau de liaison et les Projets Spéciaux dans les domaines suivants:

- Constitutions des livrables requis par les différents bailleurs de fonds;
- Rapportage pour différents bailleurs;
- Rapportage interne et coordination administrative; Aider à la compilation des rapports annuels, mensuels et hebdomadaires pour le siège; des plans d'affaires quinquennaux et autres documents stratégiques; des documents administratifs nécessaires pour les réunions du Conseil d'administration de la Fondation etc.;
- Représentation du parc aux évènements officiels,
- Gestion de la visibilité du parc aux niveaux local, régional et national;
- Organisation des visites pour les diverses parties prenantes;
- Rédaction et création de contenus pour la communication et le marketing;
- **Suivi et évaluation:** Mettre en œuvre et coordonner les systèmes de suivi pour évaluer les performances et faciliter la production de rapports précis et en temps utile;
- Gestion des Partenariats: Maintenir, favoriser et étendre les partenariats avec les acteurs clés du Nord du Congo (ONG de conservation et de développement, concessions forestières etc);
- **Visibilité:** Assurer la visibilité d'Odzala au niveau national par le biais de diverses initiatives et évènements, en coordination avec le Chef du bureau de liaison;
- **Gestion de l'équipe:** Aider à la stratégie de développement des ressources humaines et soutenir le développement des compétences locales si nécessaires;
- **Média et Marketing:** En coordination avec le Chef de bureau de liaison, fournir les informations et le contenu nécessaires pour la page Odzala du site internet d'AP et les médias sociaux AP; fournir les informations nécessaires relatives aux Parcs aux touristes/ journalises/visiteurs;
- Soutien administratif si nécessaire (correspondance officielle, etc)
- Réalisation d'études préliminaires pour les Projets Spéciaux (tourisme, activités génératrices de revenus, etc.);
- Coordination entre les différents services (Logistique, Recherche & Monitoring, Lutte Anti-braconnage, Administration et Finances).

Profil recherché:
- Jeune diplômé(e) dans au moins l'un des domaines suivants: Management, Gestion et Administration des Entreprises, Communication, Marketing;
- Un Master spécialisé en Gestion de la Conservation ou Gestion de Projets et un plus;
- Au moins un an d'expérience professionnelle dans l'un de ces domaines;
- Maîtrise du français et du lingala;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français;
- Bon niveau d'anglais écrit;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office et compétences de base en informatique;
- Excellentes capacités de communication et d'écoute;
- Forte aisance relationnelle;
- Polyvalent, réactif et rigoureux;
- Esprit d'équipe et volonté d'apprendre;
- Adaptabilité en milieu rural;
- Intérêt marqué pour la conservation;

Date limite de dépôt de dossier: 10 mai 2021.

Dossier de candidature:
Les candidatures doivent être adressés aux adresse électronique suivantes: rh.odzala@africanparks.org avec en copie: pnok@africanparks.org

Le dossier de candidature reprendra dans un PDF unique le CV et la lettre de motivation.
Les candidats présélectionnés seront convoqués pour les interviews.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB: Veuillez metre l'intitulé de poste en objet.

APRES SA PRESTATION DE SERMENT

Les Congolais attendent Denis Sassou-Nguesso à la pratique

Dans les marchés, les bus ou les places publiques, on a, abondamment, commenté le discours d'investiture du Président de la République, prononcé le vendredi 16 avril dernier, lors de sa prestation de serment. Beaucoup de Congolais trouvent que le Président de la République continue de faire des promesses. Là où ils attendent plutôt des actions concrètes qui vont dans le sens de l'amélioration de leur vie quotidienne, comme promis dans son projet de société: «la marche vers le développement: ensemble, allons plus loin».

«La Nouvelle espérance»

Pour son élection, en mars 2002, Denis Sassou-Nguesso avait concocté un projet de société mirobolant, appelé la «Nouvelle espérance», promettant de créer 40000 emplois, chaque année, par exemple.

Les emplois promis, n'ont jamais été concrétisés, et restent une chimère devant les attentes. Les jeunes se bousculent à la porte de la Fonction publique, déjà encombrée de dossiers. Peu de prestataires évoluant dans les différents services publics, aussi bien dans le secteur de la santé que de l'éducation depuis parfois plus de 10 ans pour certains, intègrent le fichier de la Fonction publique. *«A la place, ce sont les parents, les copines et les enfants qui sont recrutés».* On est même arrivé à la vente des emplois de fonctionnaires. Toute la question est là, au moment où l'on parle de transparence et de bonne gouvernance.

On connait bien la situation des finalistes des écoles de formation qui réclament leur intégration à la Fonction publique devant le ministère au rythme de tambours et de casseroles. Les enseignants appelés et volontaires qui réclament la régularisation de leur situation administrative ou leur intégration, en sont à une attente vaine.

Au ministère de la Communication, les décisionnaires attendent aussi la régularisation de leur situation.

Grace à la Nouvelle Espérance, le Congo a connu la paix et la sécurité. Il est stable. Avec ces acquis fondamentaux, tout dans le pays est redevenu possible.

Les horizons, bouches après la période de cendres et de sang que le Congo a connue, sont de nouveau ouverts. L'espoir d'un avenir meilleur a repris corps.

«Le Chemin d'avenir: l'espérance à la prospérité»

Le second projet de société du Président de la République a été présenté en 2009. Il convergeait vers une ambition forte: «celle de faire du Congo, à l'horizon 2016, un pays profondément transformé. Un pays modernisé et attractif, appelé à devenir un important producteur et exportateur de biens et de services, un pays compétitif et créateur, dynamique en emplois, intègre à lui-même, à la sous-région, au continent et au monde.

Son objectif visait à répondre à l'urgence sociale et à l'exigence du développement global du pays. *«C'est une vision porteuse d'une espérance toujours plus forte: celle de la renaissance multisectorielle de notre pays, pour consolider sa place dans le concert des nations émergentes modernes. C'est une ambition qui m'habite et qui vous interpelle, en même temps qu'elle requiert la participation collective, pour se transformer en résultats palpables, dans notre quotidien. Le chemin d'avenir que je vous invite à suivre, c'est la voie de l'expérience et de la sagesse. C'est une dynamique pour approfondir le changement en cours. C'est le projet qu'il faut pour transporter le Congo de l'espérance à la prospérité».*

Après la mise en œuvre de la «Nouvelle Espérance», les populations ont exigé une plus forte amélioration de leurs conditions de vie, plus d'emplois décents, de meilleurs établissements scolaires et sanitaires, plus de sécurité sur tous les plans,… tout ce que l'on a dans les sociétés dites développées.

Telle était l'essence du «Chemin d'avenir», projet de société qui devrait faire passer le Congo de l'espérance à la prospérité.

«La marche vers le développement: allons plus loin ensemble»

Le troisième projet de société a été aux Congolais en 2016 en 2016. Six axes prioritaires constituaient ce projet qui proposait des réponses à certaines urgences des temps présents. Le Président de la République prévoyait de mettre les femmes et les hommes au cœur du développement; de conforter le rôle stratégique de l'Etat dans l'économie et la sphère sociale; de consolider et de pérenniser la croissance économique inclusive par la diversification et les réformes économiques; de préparer les jeunes à l'emploi par la formation qualifiante; d'arrimer le Congo au développement de l'économie numérique et de poursuivre les réformes institutionnelles.

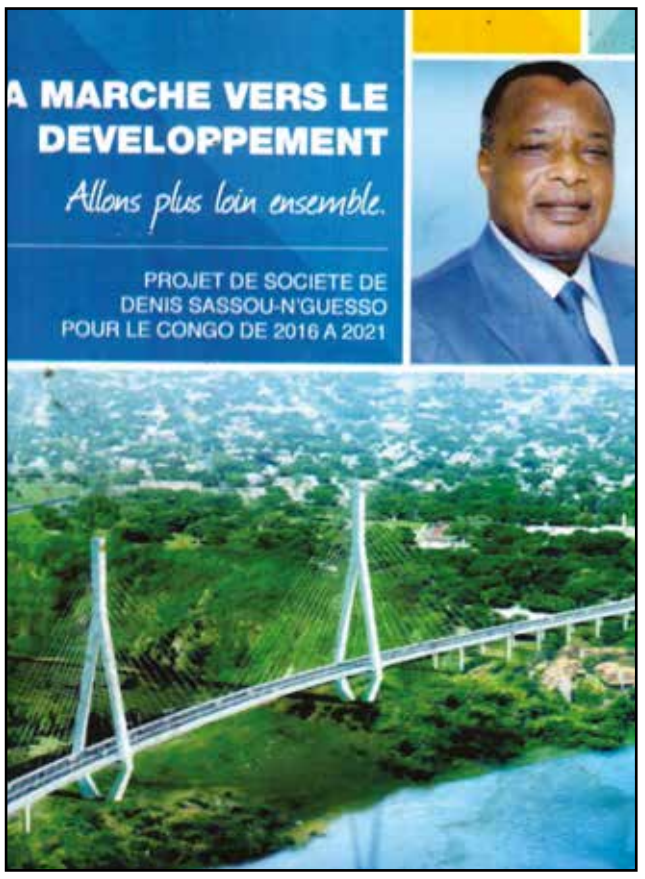

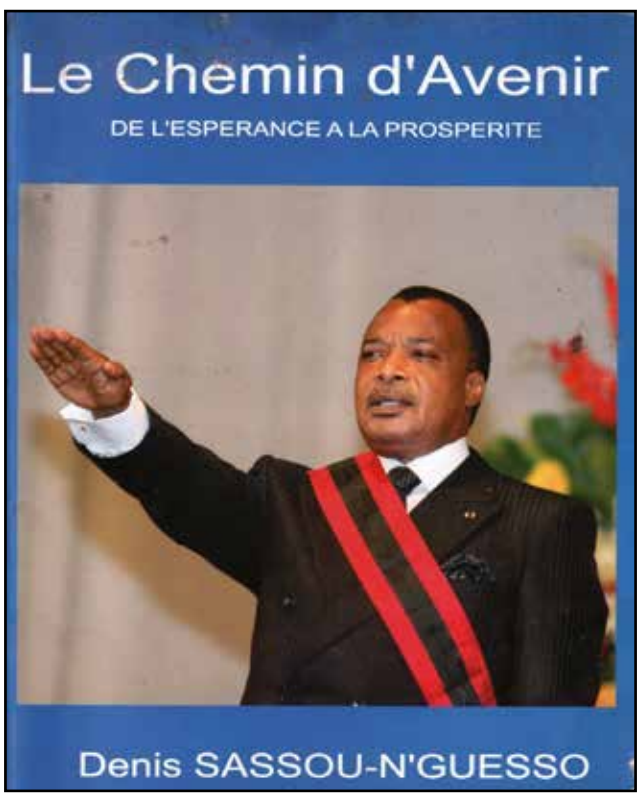

La marche vers le développement était la suite logique de la «Nouvelle espérance» et du

(Suite en page 4)

Editorial

Travail ou fête ?

Nous l'avons déjà déploré sur cet espace: l'événement qu'une bonne partie de l'humanité s'apprête à célébrer ce samedi 1er mai est très mal nommé. Dans le contexte de grisaille du Congo, le 1er mai, Fête de Saint Joseph travailleur, n'est pas à proprement parler la fête du Travail. Alors qu'un nouveau mandat s'ouvre pour le Président de la République, il faut espérer que le travail sera effectivement fêté dans les années qui viennent.

Car pour l'heure, dans un paysage social délabré et marqué par des grèves et des débraillages et menaces de sit-in par-ci et par-là, notamment dans l'enseignement, il serait indécent pour le moins d'invoquer un quelconque esprit de fête. Ni fête, ni travail pour l'heure. Mais on pense que quelques téméraires voudront perpétuer la tradition de la libation débridée après le défilé. Se saouler peut aussi être un signe. Ou un symptôme.

Tout le monde aujourd'hui a le regard tourné vers le Président de la République. Il est le maître des horloges. Il a remporté la dernière élection. On aura beau railler son envieux score à la soviétique et les 100% de voix remportés dans plus des dizaines de localités, il n'en reste pas moins que c'est lui qui va incarner l'espérance pour les cinq prochaines années à venir.

Et cette espérance passera forcément par le souhait de plus de travail pour des jeunes sans bourses et sans perspectives. Ou, au moins, par le respect de l'épargne de ceux qui ont travaillé et qui aspirent aujourd'hui à aller toucher leur pension régulièrement à date établie. Fêter le travail quand il n'y en a pas, c'est s'offrir des gueules de bois à moindre frais, car sans cause. Même l'instant de griserie se transformera bien vite en mimique, car le lendemain sera identique à la veille.

Donc, répétons-le, le mandat du Président de la République sera marqué par la réponse au défi premier du travail. Pour les milliers de jeunes qui attendent, espèrent ou se désespèrent, sébile en main, d'avoir à affronter le monde sec que nous leur léguons. Beaucoup de diplômés, devenus des pousseurs de brouettes, des vendeurs de brochettes au coin de la rue, ou des crieurs aux arrêts de bus. Une enquête rapide révèle qu'on a affaire à des licenciés, des possesseurs de Master devenus chauffeurs de taxi ou sentinelles.

Une société qui se dévalorise ainsi et ne laisse de porte d'espoir que dans les gangs des jeunes ou des prédateurs des biens publics chez l'adulte est une société qui étouffe en elle l'éventualité d'une explosion. Elle cherchera le moindre prétexte pour s'exprimer. Cette société se fera même moins tolérante devant les situations qu'elle tolère en *«temps normal»*. L'eau qui ne coule plus dans les robinets, le délestage qui empêche de suivre son match, ou bien avoir à payer pour participer à un concours ou en connaître le résultat etc…

Nous montrons une certaine impatience à vite voir la formation du nouveau gouvernement. C'est courir vers une autre source de frustration et d'exaspération sûre. Car les cinq millions de Congolais que nous sommes ne pourront pas se transformer en 5 millions de ministres. Outre que nous ne serions pas bien avisés en enrichissant d'un seul coup les sociétés japonaises fabriquant les limousines de fonction, nous ne pouvons oublier que nous avons des préalables à liquider. Le travail, oui, mais aussi notre dette que les analystes s'entêtent, on ne sait pourquoi, à qualifier d'insoutenable.

Albert S. MIANZOUKOUTA

SOCIETE

Ces délestages et pénuries d'eau qui agacent

Les coupures d'électricité, les baisses et les pénuries d'eau ont repris avec une certaine intensité dans la capitale. Et pourtant, les deux sociétés, LCDE et E²C, avaient été reformées en 2018 pour de meilleurs services pour répondre aux attente de la population.

En raison de leurs contre-performances, le Gouvernement avait approuvé la dissolution de la Société nationale d'électricité (SNE), créée le 15 juin 1967, et de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), caractérisées par une situation technique de quasi-faillite, n'eussent été les subventions versées par l'Etat.
Leurs contreperformances en matière de distribution et de commercialisation ont eu pour conséquence de détériorer leurs relations avec leurs clients et usagers respectifs, au point de les rendre exécrables», expliquait le ministre Serge Blaise Zoniaba.
En dépit des lourds investissements consentis par l'Etat en matière d'infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité, et malgré une assistance technique voulue par les pouvoirs publics, avait-t-il poursuivi, *«la SNE n'a malheureusement pas pu recouvrer un niveau de rentabilité et de viabilité suffisants. Cet état de fait a entraîné le versement continuel de subventions dont le maintien devient difficile en cette période de resserrement des ressources budgétaires».*
C'est dans ce contexte négatif que les pouvoirs publics ont mené les réflexions d'usage en vue de l'amélioration des performances de l'opérateur public d'électricité du pays. Le schéma de réforme finalement retenu était la création d'une société anonyme de droit Ohada, dont l'accent devrait être mis sur une gestion privée et une dimension commerciale plus affirmée.
Malgré la libéralisation du secteur de l'eau avec la loi n°13-2003 du 10 avril 2003 portant Code de l'eau, les difficultés de la SNDE, établissement créé par la loi n°5-67 du 15 juin 1967, avaient déjà été mises en exergue, malgré sa situation de monopole.

tracasserie d'eau à Brazzaville

De même que pour le secteur de l'électricité, les investissements lourds consentis par l'Etat dans le secteur de l'eau n'ont pas permis l'amélioration de la situation technique et commerciale de l'opérateur public de l'eau.
Confrontée à un endettement qui devait conduire au constat pur et simple du dépôt de bilan, la SNDE ne pouvait plus, comme la SNE, compter sur des subventions d'Etat. Pour améliorer les performances du secteur de l'eau, il a été décidé de créer une société anonyme de droit Ohada, après dissolution de l'actuelle SNDE.
D'où la création de la LCDE et la E2C afin de redorer leur image auprès du public par un service plus efficient. Dans la pratique, les écarts de compétences constatés autrefois n'ont pas changé. La qualité des services pour une meilleure fourniture en eau et en électricité est restée la même.
Les délestages récurrents constatés perturbent énormément l'activité économique dans la ville. Ces coupures d'électricité ont même atteint un rythme insupportable. Lors des matchs de football, des gens à la suite d'une coupure d'électricité dans leur quartier, se déportent dans d'autres quartiers pourvus d'électricité, pour aller suivre le match, au prix de leur risque, en raison du couvre-feu et de l'omniprésence des ''bébés-noirs''.
A Pointe-Noire, la capitale économique du pays, la situation n'est guère meilleure et cela dure depuis longtemps. On se prendrait presque à rêver de voir nos dirigeants politiques promettre des boulevards énergétiques reliant les pays du continent, alors qu'à l'intérieur de leur propre pays, la fracture énergétique ne cesse de s'aggraver au fil des années, compromettant les efforts de développement national.
Car, l'électricité est au développement ce que la sécurité est à la paix. Sans électricité, pas de développement, comme il est reconnu que sans la paix, il n'y a pas de développement.
Dans de nombreux ménages, on a cessé de faire des provisions.
Aux délestages, s'ajoutent les pénuries d'eau potable. Il faut parfois attendre tard dans la nuit pour espérer percevoir un filet d'eau au robinet. Certaines familles se déportent vers les rivières qui entourent Brazzaville, comme le Djoué, pour se désaltérer et faire la lessive.
Dans les quartiers périphériques de Mfilou, par exemple, les populations vont s'abreuver dans les marigots et les sources naturelles. Mais, il s'agit d'une eau dont la potabilité n'est pas prouvée.
Au quartier Batignolles à Moungali, les difficultés d'approvisionnement en eau potable sont grandes, selon les habitants. Tout comme à Moukondo, Diata, Kinsoundi-Barrage où se trouve l'une des deux usines d'eau du pays. Ceux qui ont des forages vendent de l'eau par bidon. Il faut débourser de l'argent pour y accéder. C'est infernal. Le carnaval des bidons jaunes bat le plein dans les quartiers.
Pour la direction de La Congolaise des eaux (LCDE), cette pénurie d'eau potable serait due aux coupures d'électricité. *«Les perturbations sont observées dans tout le pays. Cette situation a une raison indépendante de notre volonté. Nous sommes dépendants des services de E²C qui nous permettent de produire et de distribuer de l'eau. Malheureusement, ces derniers temps, cette société traverse des moments difficiles»,* a expliqué à la presse, le directeur général de LCDE, Parfait Chrysostome Makita.

En plein dépanage

«Quand Djiri reste à l'arrêt pendant une seule journée, tout le réseau se vide. Pour que celui-ci se remplisse à nouveau, il faut que le complexe soit en fonctionnement sans arrêt pendant sept jours. Malheureusement, ce n'est pas possible parce qu'il y a toujours des coupures. Le réseau ne peut plus être alimenté de façon continue. Ce qui fait que si on lance la machine la matinée, il faut attendre le soir pour que l'eau arrive chez le consommateur. D'où les pénuries», a-t-il ajouté.
A signaler que les pénuries d'eau dans certains quartiers de Brazzaville ne sont pas toujours consécutives aux problèmes de délestages. Il y a des quartiers qui, malgré l'électricité, n'ont pas d'eau depuis des mois. Malgré tout, les factures arrivent.

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 3)

«Chemin d'avenir».
Pour le Président de la République, *«La marche vers le développement»*, demeurait une *«ambition noble et pertinente»,* qu'il fallait poursuivre en s'inscrivant dans une certaine démarche».
D'où le projet **«Ensemble, poursuivons la marche»**, présenté en 2021.
Il est décliné en neuf axes qui offrent aux potentiels des électeurs, un aperçu des outils d'analyse qui permettront de mieux comprendre le fonctionnement et la signification du Congo vers lequel Denis Sassou-Nguesso veut conduire le peuple. *«Enrichi, actualisé et articulé à l'Agenda 2030, notamment aux Objectifs du développement durable (ODD), l'Agenda 1063 de l'Union Africaine et au Programme national de développement (PND), la marche à poursuivre rappelle la place du développement du capital humain, l'approche la plus intégrée du développement, en mettant un accent sur l'amélioration de la gouvernance publique, reposant elle-même sur sept éléments clés: la capacité des dirigeants, la transparence dans la gestion, la redevabilité autrement dit la responsabilité des populations de rendre compte de la gestion, du suivi-évaluation, les contrôles internes et externes, les sanctions, les procédures judiciaires».*

Le projet invite le peuple à la consolidation des fondements du vivre-ensemble; la relance de l'économie et la création des emplois; le développement soutenu de l'agriculture; le progrès social pour tous dans la solidarité; l'appropriation du développement durable; la redynamisation de la vie culturelle nationale; la revitalisation des sports; la réorganisation de l'outil diplomatique au service du développement et de la paix.
Dans son discours d'investiture le président Denis Sassou-Nguesso a appelé ses compatriotes à créer ensemble la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé, pointant entre autres le laxisme, l'irresponsabilité, la corruption, la fraude, la concussion, le népotisme et la tendance à la gabegie de certains responsables.
Devant ses pairs, il s'est engagé à lutter contre les antivaleurs dans les administrations et les organismes publics.
Ce courage, a-t-il dit, *«nous l'aurons pour élaborer une politique nationale de lutte contre la corruption et renforcer les moyens dont sont dotés la Haute autorité, l'inspection générale des finances et le Contrôle général de l'Etat. Nous l'aurons pour appliquer à l'encontre des détournements de fonds, de l'enrichissement illicite et du favoritisme, une politique de tolérance zéro. J'y veillerai, avec vigilance et sans faiblesse».*
Le chef de l'Etat restera-t-il fidèle à son discours d'investiture en posant le premier acte d'envergure qui témoignerait de sa volonté de ne pas reculer dans la lutte qu'il entend engager contre les travers qui gangrènent l'administration publique et qui ruinent les efforts du développement du pays?
Il avait presque tout dit dans son discours. Mais, dans la pratique, on attend toujours les mesures salutaires qui peuvent avoir une incidence directe dans l'amélioration du quotidien des Congolais. Comme la mesure très attendue de lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics qui a fait l'objet de grands discours et de séminaires. Et pourtant, l'ère de l'impunité continue.
Tout comme la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle qui est en souffrance depuis 14 ans. L'automatisation du fichier de la Fonction publique et la retraite automatique des agents de l'Etat. Les Congolais l'attendent plutôt sur le terrain de la pratique.
Les autres problèmes vécus au quotidien et qui attendent le chef de l'Etat touchent, essentiellement le fonctionnement de l'Etat. Il a trait à la qualité du service public. Le rançonnage de la population par la Force publique. L'administration congolaise n'est plus au service du citoyen. Il faut que l'Etat retrouve ses lettres de noblesse. Il faut que l'Etat devienne fort, n'accepte pas qu'il y ait des citoyens qui bafouent l'Etat. On ne peut pas prendre appui sur ce qui est mauvais pour continuer dans ce qui est mauvais.
Chaque jour qui passe, les Congolais ont, de plus en plus, de mal à joindre les deux bouts à la fin du mois. La misère grandit.
Pourtant, les salaires dans la Fonction publique sont payés presque régulièrement, mais le pouvoir d'achat a vertigineusement chuté. Beaucoup de Congolais préfèrent envahir les édifices religieux pendant le réveillon de la Saint-Sylvestre, pour des veillées de prière. Pas de fête, pour ne pas avoir à dépenser totalement les maigres ressources qu'on a.
Ecrasés par les problèmes sociaux, ils préfèrent prier et s'en remettre à la Grâce de Dieu, ce qui n'est pas une un mal. Ceux qui ont encore un salaire qui passe, pensent, solidarité familiale oblige, à ceux des leurs qui n'ont rien. Seule la minorité aux affaires continue d'afficher un grand train de vie. Des grosses cylindrées qui coûtent le prix de la réhabilitation d'une école primaire dans les districts sont achetées chaque mois. Des édifices privés naissent comme des champignons. Les différences au niveau des classes sociales se font nettement ressentir, le transport en commun devient de plus en plus difficile; ceux qui ont le courage d'attendre, doivent accepter le risque de contamination à la COVID-19.

KAUD

SANTÉ

L'entrepôt de la CAMEPS a été réhabilité

Sous le patronage de la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le deuxième entrepôt de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé (CAMEPS) a été réhabilité après trois mois de travail acharné grâce à la contribution des États-Unis, de la France et de l'Union européenne (UE). L'inauguration a eu lieu le mardi 27 avril dernier.

Coupure symbolique du ruban

Dotée d'une autonomie de gestion et disposant d'un conseil d'administration, la CAMEPS est un établissement public à caractère industriel et commercial qui a débuté ses activités en août 2017, en tant que Centrale d'achat des médicaments.

La Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé a pour mission d'acquérir les médicaments essentiels et produits de santé afin de fournir aux formations sanitaires publiques et privées les médicaments et les produits de santé et à moindre coût aux populations sur l'ensemble du territoire national.

Etaient présents à cette cérémonie de réhabilitation de l'entrepôt: la ministre en charge de la santé; la chargée d'affaires à l'Ambassade des USA au Congo; les Ambassadeurs de France et de l'union Européenne au Congo, l'Archevêque de Brazzaville. *«La CAMEPS étant une structure stratégique du ministère en charge de la santé, a une lourde responsabilité d'assurer un approvisionnement régulier en médicaments essentiels génériques de qualité à des prix accessibles pour les populations et ce fut un honneur pour Catholic Relief Services de venir ajouter sa pierre à l'édifice dans un chantier où d'autres partenaires ont déjà apporté leurs efforts et ce, toujours pour le bien de la population»* a dit M. Constantin Amakala Sodio, du CRS, le service caritatif américain. Il a rappelé que la réhabilitation de cet entrepôt était une initiative financée dans le cadre de la subvention NFM2 du Fonds mondial qui a pris fin le 31 décembre 2020, et qui était principalement axé sur la distribution de masse des moustiquaires imprégnées.

Après la visite, la photo de famille

Cette réhabilitation entre dans l'optique du renforcement du système de santé, par l'amélioration de la capacité de stockage de la CAMEPS. Quant à Mme Ellen Thorbun chargée d'affaires des États-Unis, elle a souligné que cet événement a été son premier discours public depuis ses deux semaines de présence au Congo et elle a choisi cette occasion spéciale en raison de l'importance du travail que la CAMEPS fait pour améliorer la santé de tous les citoyens congolais malgré le virus ambiant. *«Cependant tout au long de la pandémie, nous n'avons jamais oublié les autres menaces graves pour la santé des Congolais, notamment le paludisme, le VIH et la tuberculose».*

M. Max Maxime Makoumba-Nzambi, directeur général de la CAMEPS, a présenté sa structure. *«Sur le plan du personnel, l'effectif est composé de 53 agents et un prestataire, dans ces agents on compte six pharmaciens. Au niveau des infrastructures, la CAMEPS a hérité des centrales précédentes, des entrepôts de superficie de 2000m² sur Brazzaville et 2300m² sur Pointe-Noire entrepôt nécessitant des réhabilitations ; au niveau logistique, c'est grâce à l'appui du gouvernement qu'ils ont pu obtenir entre autres, deux véhicules Hilux et un véhicule 17 tonnes pour assurer la distribution les médicaments de la gratuité sur l'ensemble du territoire national. Depuis décembre 2020, la CAMEPS est en charge de la distribution des ARV et des antituberculeux»,* a-t-il ajouté. Enfin, prenant la parole madame la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo a salué les efforts de tous. *«Je tenais également à vous rassurer que ces entrepôts qui ont été mis à la disposition du ministère en charge de la santé, seront utilisé en faisant appel à toute l'expertise nécessaire de manière et de façon fortement internationale».* Après toutes ces allocutions s'en est suivie la coupure du ruban symbolique par Mme la ministre en charge de la Santé et d'une photo de famille.

Christevie OBA et Germanie Giselie BANTSIMBA (Stagiaires)

ORGANISATION DES FEMMES DU CONGO (OFC)

L'OFC se dote d'un nouveau siège social

L'Organisation des femmes du Congo, union catégorielle du Parti congolais du travail (PCT), est dotée désormais d'un nouveau siège social, situé au centre-ville de Brazzaville. La cérémonie officielle de mise en service dudit siège a eu lieu le 22 avril dernier, en présence du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa et des membres du secrétariat permanent de cette formation politique. Un ouf de soulagement pour l'OFC qui, depuis un certain temps, n'avait plus un cadre de travail adéquat.

Ce siège est en effet, un immeuble existant auquel l'OFC a procédé à la réhabilitation. Il comprend des bureaux et une grande salle de conférence. Il est situé au Centre-ville sur l'impasse Bayardelle, à côté de la Villa Washington. Après avoir mis en exergue le combat mené par les femmes congolaises sur différents fronts, Esther Ahissou Gayama, secrétaire permanente du PCT, chargée de la condition féminine, de la famille et l'enfance, a souligné que la devise de l'OFC *«seule la lutte libère»,* reste d'actualité.

L'Organisation s'est félicitée de la mobilisation lors de la campagne électorale du scrutin présidentiel des 17 et 21 mars 2021. Et de ce que cette mobilisation a été couronnée par la brillante victoire du candidat de la majorité présidentielle.

Disposer d'un nouveau siège social de l'OFC, s'inscrit dans le cadre de l'application des résolutions du 6e congrès ordinaire du PCT. Pierre Moussa, secrétaire général du PCT n'a pas caché sa satisfaction: *«Au nom du président du comité central, je me réjouis de ce que l'OFC, notre grande organisation catégorielle a désormais un siège digne qui lui permettre de bien jouer son rôle de mobilisation et de conscientisation des femmes».*

De son côté; la secrétaire nationale exécutive de l'OFC, Inès Bertille Néfer Ingani, a fait savoir qu'ayant acquis un cadre de travail idéal, l'organisation féminine du PCT devrait travailler au mieux pour contribuer à l'épanouissement du parti: *«Nous sommes émus d'avoir acquis un cadre de travail idéal pour remplir loyalement notre mission de mobilisation des femmes. Lorsqu'on a un cadre de travail adéquat; il n'y a plus de résultat. Ici au siège de l'OFC, désormais les femmes viendront remplir leurs fiches d'adhésion afin d'améliorer la condition de la femme»*, a-t-elle indiqué.

Pascal-AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Un jeune tueur en série tombe enfin dans les filets de la gendarmerie

Il avait créé une certaine psychose à Manianga, un quartier de Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville où il opérait. Beni Nasser Bantsiélé, connu sous le sobriquet de ''Main noire'', âgé de 19 ans, a été arrêté par la Gendarmerie. Il aurait reconnu ses forfaits après interrogatoire de la Gendarmerie. Ses forfaits? L'assassinat d'au moins trois jeunes femmes, après les avoir violées. La Compagnie zone Nord de la Gendarmerie de Brazzaville avait ouvert une enquête après des plaintes faisant état de disparition de femmes dans la zone. Les soupçons se sont orientés vers les gangs de bandits ''Bébé-noirs''. Arrêté, celui qui se fait appeler Main noire a fini par reconnaître ses crimes crapuleux et a conduit les enquêteurs sur différents lieux, à Manianga où des corps ont été découverts. Le jeune tueur en série arrêté est un récidiviste appartenant au groupe appelé ''Les Américains''. Il sera présenté au procureur de la République.

Absente ou présente, l'eau tue !

Le drame qui s'est consommé au quartier Kahunga, à Mfilou, mardi dernier a plongé plus d'une famille dans la consternation. Parce qu'elle est la matérialisation par l'absurde des situations qu'endurent les quartiers en cas de pénurie d'eau. Cette mère de famille d'une trentaine d'années a constaté qu'il n'y avait plus assez d'eau dans la maison et a pris son bidon jaune pour aller rechercher la précieuse denrée dans le voisinage. Non sans recommander à un de ses fils de veiller sur le benjamin de 8 mois qui dormait dans le lit. Mais voyant que son cadet ne se réveillait pas, le gamin a fait ce que font tous les enfants : il est allé jouer derrière la maison. A son réveil, le bébé de huit mois ne trouvant personne a été pris de panique. Et glissant, il est tombé la tête la première dans un sceau d'eau que la mère avait gardé en réserve à côté. Il n'a pu se dégager et s'est noyé dans quelques litres d'eau, parce que la mère était partie à la recherche de plus d'eau pour la famille….

A Madingou, pendant ce temps, a pluie diluvienne a fait des ravages….

La pluie torrentielle, accompagnée d'un vent violent, qui est tombée dans la nuit du 21 au 22 avril 2021 sur Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, a fait d'énormes dégâts matériels, notamment au quartier Mboukoudou, à Madingou-gare. La zone est devenue sinistrée. Le torrent a déraciné des arbres et détruit plusieurs maisons qui se sont effondrées comme des châteaux de carte. Parmi les maisons qui ont résisté, certaines ont des toitures suspendues ou carrément emportées. Cinquante familles au moins se retrouvent sans abris, obligées de passer la nuit à la belle étoile. Il faut y ajouter les 8 blessés, les pertes de pièces d'état-civil et de fournitures scolaires. Cela a obligé madame le maire de Madingou, Simone Bakoumina, de lancer un SOS à l'Etat, aux organisations internationales et aux ONG.

Justice lapidaire

Un fou qui se livrait à des facéties compréhensibles, vu son état, a été lapidé par un jeune qui passait par-là. Etrange comportement, même si le nombre de malades mentaux qui parcourent nos routes devient inquiétant ! La scène s'est passée au quartier Mbama, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville.

Poudre d'escampette après un accident de circulation à Pointe-Noire

Un bus de transport en commun, conduit par un chauffard, roulait à tombeau ouvert, selon des témoignages. Le 22 avril dernier au quartier Saint-Pierre, à Pointe-Noire, précisément entre l'église catholique et la station-service, Surpris par la manœuvre d'une voiture, le chauffard a perdu le contrôle de son véhicule, qui a fini par se renverser en plein milieu de la chaussée. Bilan: plusieurs blessés, coincés dans le véhicule. Ils ont été secourus par le voisinage avant d'être évacués dans un centre sanitaire. Le chauffard et son receveur ont pris la clé des champs de peur certainement de se faire lyncher, abandonnant là et leur véhicule et les passagers.

''Mal à l'aise'': vers le respect strict du port du masque?

Des gens constatent que les équipages des bus de la Société de transport public urbain (STPU) exigent, enfin, aux passagers le port du masque. Dans la plupart de ces bus est collée une affiche rappelant cette recommandation des autorités sanitaires. Les agents de la Force publique y font parfois aussi irruption, pour un contrôle. Commentaire: *«L'injustice entre les bus des privés et ceux de l'Etat est réparée»*. Cependant, on relève une fausse note : les passagers s'y entassent toujours en grappes compactes.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

URBANISME

Contribuer à une gestion citoyenne de Brazzaville pour la rendre résiliente

Le géographe Martin Massouangui Kifoula, enseignant-chercheur à la faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien Ngouabi a animé une conférence-débat sur le thème:*«Vulnérabilité du site urbain de Brazzaville, face à la menace climatique et à la poussée démographique»*. Cette conférence intègre le cycle de conférences sur le thème général *«Pour une gestion citoyenne de la ville»*, initié par la fondation Niosi cette année. Elle a eu lieu le 22 avril dernier, à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville.

De g à d, Martin Massouangui Kifoula et Josué Ndamba

L'extension du tissu urbain de la ville suite à l'évolution rapide de la population expose le milieu physique aux aléas climatiques. Erosion, inondations, dégradation des routes, ensablement sont devenus actuellement des phénomènes récurrents dans nombre de quartiers. Quelles sont donc les approches à mettre en œuvre pour stopper ces phénomènes? C'est sur cette problématique que enseignants, statisticiens, étudiants au département de la Géographie de la FLASH de l'Université Marien Ngouabi et autres ont échangé pendant près de 3 h.

Sous la modération du Pr Josué Ndamba, membre de la fondation Niosi, Martin Massouangui Kifoula est parti du constat selon lequel dans la seconde moitié du 20e siècle, les villes du monde entier ont connu une augmentation des épisodes dramatiques. *«En 2013 par exemple, nous avons constaté au nombre des catastrophes naturelles ayant engendré des pertes en vies humaines et des dommages considérables, plus de 80% de ces phénomènes liés aux effets soient climatiques ou hydrométéorologiques»*, a dit l'orateur.

Le conférencier s'est interrogé: *«Comment évoluent les précipitations à Brazzaville? Comment la population urbaine évolue-t-elle ainsi que l'espace urbain de Brazzaville? Comment réagit le site urbain suite à l'évolution de la population et comment vont réagir les hommes?»*. Pour lui, il s'agit d'apprécier la vulnérabilité et la résilience de la ville.

Pour mener cette étude, l'intervenant a eu besoin des données quantitatives et qualitatives. Les résultats obtenus montrent que dans l'ensemble la tendance est à la hausse, c'est-à-dire que les jours extrêmement pluvieux sont en augmentation ces derniers temps. *«Nous avons observé de 1950 à 2016, des sous-périodes excédentaires (1956 à 1962, 1980-1985 et de 1998 à 2008) et des sous-périodes déficitaires (1963-1979, 1986-1997 et de 2008 à nos jours)»*, a-t-il fait savoir.

A propos de l'évolution de la population, partant sur la base d'une figure, Martin Massouangui K. a précisé que jusqu'en 1978, l'évolution de la population était timide, mais qu'à partir de 1980, elle est passée de 200 à 410 habitants, pratiquement le double. Et en 1990, Brazzaville a atteint le seuil de 700.000 habitants et finalement en 2015, la population est estimée à 1.700.000 habitants. Suite à cette évolution, il y a en moyenne près de 300 ha qui sont occupés chaque année. *«Ce qui fait peur, c'est que toutes les zones mêmes dites non constructibles sont occupées et même sur les connecteurs naturels»*, a-t-il déploré.

In fine, le conférencier a indiqué que cette situation n'est pas propre à Brazzaville, la ville de Kinshasa (RDC) se trouve dans la même situation. Pour rendre résilient le site urbain de Brazzaville, il convient de revoir la gouvernance urbaine. *«Nous voulons mettre un accent sur la gestion foncière et sur l'assainissement des eaux fluviales»*, a-t-il martelé.

Le géographe a appuyé sa communication par un court métrage illustrant les quartiers Moukoundzi-Ngouaka (Makélékélé) et à Sukissa (Ouenzé), dits quartiers précaires. Cette projection a montré des marches exploratoires guidées par les populations des quartiers précités, lesquelles vivent au quotidien ces phénomènes et ont émis des suggestions.

La communication qui a fait l'état critique des lieux a suscité un échange nourri et des propositions. La question du non-respect du Plan directeur d'urbanisme de la ville sera aussi une des causes de la pression démographique qui entraîne des conséquences dramatiques. Les participants ont suggéré que de telles rencontres soient multipliées et qu'elles se tiennent dans d'autres sites, à l'instar de la Mairie, pour qu'un large public soit sensibilisé, pour redonner à Brazzaville sa dénomination de Brazza la Verte.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Qui me répondra?

Que faire pour relancer les champs du parti (PCT) à Odziba et à l'Ile Mbamou?

Justine OULA (Djambala, Plateaux)

5e ÉDITION DU SALON OSIANE

Faire de la transformation digitale un véritable enjeu stratégique économique et social

Sous les auspices de Clément Mouamba, Premier ministre, la 5e édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane) s'est tenue du 27 au 30 avril 2021 en mode hybride (présentiel et virtuel) sous le thème: *«Co-construisons notre futur»*. Ce salon organisé par l'ONG PRATIC (une plateforme d'échanges, de réflexion et d'expositions sur les bonnes pratiques du numérique et de l'innovation) que dirige M. Luc Missidimbazi, a réuni les acteurs majeurs des secteurs publics et privés de l'écosystème numérique de l'Afrique centrale. C'était en présence de quelques membres du Gouvernement dont le ministre Léon Juste Ibombo des télécommunications, de deux partenaires officiels: M Marco De Assis, président du Group Vivendi Africa (GVA) et de Jean Bruno Danga Adou, directeur général de l'Energie électrique du Congo (E²C), ainsi que d'autres partenaires

Clément Mouamba

Le salon Osiane est devenu au fil du temps un cadre dédié aux acteurs du numérique et de référence pour la sous-région Afrique centrale. Cette 5e édition a mis l'accent sur les entreprises à l'ère de la transformation numérique, de l'environnement socio-économique, de la pandémie à coronavirus et de la valorisation des compétences digitales. Il s'est agi en plus des aspects technologiques d'usage, de comprendre les enjeux économiques en matière de transactions en monnaie électronique, de financement de projets innovants, de sécurité physique et virtuelle des systèmes d'information et des contenus qui influent sur l'existence et le développement de l'ensemble des systèmes économiques, sociaux et culturels. C'est ce qu'a expliqué Rose Marie Ovaga coordonnatrice du salon Osiane.

Ce salon, selon le ministre Léon Juste Ibombo est devenu désormais une institution. Il a loué les efforts déployés par l'association PRATIC et son promoteur Luc Missidimbazi. Conscient de l'importance que revêt le chantier de la transformation numérique, le Gouvernement a placé les TIC au cœur de son programme. Elles sont devenues une tendance culturelle avec les dimensions culturelles, humaines, juridiques et environnementales qui retracent les modes de vies et conditionnent les efforts de développement dans les divers pays du monde.

Le Dr Hamadoun Touré, ministre de la communication et de l'économie numérique du Mali par visioconférence, a remercié le ministre des Postes congolais de l'avoir invité à se joindre à cet évènement. L'Afrique, a-t-il dit, est confrontée aux défis majeurs qu'elle doit relever sur quatre domaines: les infrastructures, le développement des applications, le développement du contenu et le développement des ressources. *«Nous devons mutualiser les efforts et appliquer les efforts d'intégration régionale et sous-régionale afin de créer le marché commun africain»*.

Les officiels et les organisateurs

La digitalisation, a indiqué Jean Bruno Danga Adou, est au cœur du futur de l'entreprise E²C. Il a édifié l'assistance sur ses missions. Le directeur général de E²C a reconnu qu'il faut construire au quotidien l'avenir de l'électricité qui est confronté à des défis majeurs: le taux d'accès moyen à l'électricité dans les grandes agglomérations, les délestages, les branchements et consommation, la qualité du produit distribué, la réalisation des projets d'identification et de maintenance, la maîtrise des consommateurs et la maîtrise des charges d'exploitation. *«Le second axe est de propulser au cœur de son management et de sa gouvernance une détermination plus concrète à se dédier à la satisfaction de sa clientèle»*, a-t-il annoncé.

De son côté, M. Marco De Assis a présenté Canal Box, lancé en avril 2019 à Pointe Noire avec le déploiement de la fibre optique. En marge de ce 5e salon, le Group Vivendi Africa (GVA) va étendre Canal Box à Brazzaville, précisément dans les quartiers comme: Bacongo, Diata, Centre-ville, OCH et à l'avenir à Poto-Poto, Mpila et Plateau des 15 ans. Il existe deux offres: Canal Box start avec une vitesse de 10 Mégabytes à 25.000 F CFA par mois et Canal Box premium avec une vitesse de 50 Mégabytes pour 45.000 FCFA par mois.

Débats, tables-rondes, ateliers et formations

Durant quatre jours, il a été prévu des ateliers spécifiques, des débats de leaders et personnalités africains, l'exposition des inventions destinées à augmenter la visibilité des entreprises ou de leurs produits, afin de permettre aux participants d'aller à la conquête de nouveaux marchés dans la sous-région d'Afrique centrale. Pour cela, trois espaces appropriés ont été animés: l'espace entreprises avec des stands ouverts au Palais des congrès, l'espace start-up sur e-Osiane et l'espace médias. Des panels stratégiques constitués d'experts de renommée internationale se sont concentrés sur le numérique à l'ère de la distanciation, l'autonomisation et la mobilité; *«le rôle des acteurs dans l'écosystème d'internet et l'innovation pour la responsabilité publique»; «le rapport de l'économie numérique à la COVID-19»; «l'impulsion de la Fintech en Afrique centrale», «le nouveau espace d'échange continental et le défi de e-commerce»; «les identificateurs d'innovation technologique»*.

En marge du salon, une conférence sur le financement du numérique et de l'innovation a eu lieu, dans le but de renforcer le rapprochement des acteurs des écosystèmes, numériques et financiers, pour soutenir la mise en œuvre des projets ou initiatives intégrateurs.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Roland KOULOUNGOU
(Stagiaire)

TENDANCES

Sensibiliser la femme à prendre soin d'elle et à s'engager dans l'entreprenariat

D'origine camerounaise et de nationalité américaine, Belle Jones, écrivaine, entrepreneure, conférencière, experte certifiée en hygiène intime et infirmière de profession est dans une tournée en Afrique nommée *«Turn on the beauty in you: rallume la belle en toi»*. Dans une conférence de presse qu'elle a animée le 23 avril 2021 à Brazzaville, elle a invité les femmes à prendre soin d'elles-mêmes. Les 24 et 25 avril 2021 à Brazzaville et à Pointe-Noire, la conférencière a également sensibilisé les femmes sur l'hygiène intime et à l'entreprenariat, l'une n'empêchant pas l'autre.

Connue sur les réseaux sociaux sous le pseudo de Belle Bijou, Belle Jones a commencé à conseiller la femme en 2014. Elle a effectué sa tournée africaine en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Congo-Brazzaville et au Cameroun. Elle a touché du doigt les réalités des femmes, mettant l'accent sur l'hygiène intime de la femme. Comment une femme doit prendre soin d'elle dans le foyer, c'était la question à laquelle à apporter une réponse.

«J'ai commencé en 2014 avec YouTube. La femme ne doit pas se mettre des limites. Elle doit entreprendre pour bien prendre soin d'elle-même. La plupart des jeunes filles n'arrivent pas à se développer à cause du manque d'information. Il est temps de leur dire de savoir se protéger en évitant les grossesses indésirées, les maladies sexuellement transmissibles. Il faut éduquer la femme. Si elle est bien éduquée, nous aurons de meilleurs résultats à l'avenir. La femme doit avoir l'estime de soi», a-t-elle soutenu.

Belle Bijou

Venue d'une famille très pauvre, la vision de Belle Jones est d'aider la femme à être autonome et à se développer dans tous les domaines.

Ayant constaté en 2013 que la femme rencontre des difficultés dans son hygiène intime, après plusieurs études, la conférencière lance en 2018, sa société *«Belle's secrets»* aidant la femme à se débarrasser des mauvaises odeurs. Elle a mis sur le marché un livre intitulé: *«Je suis belle»*. Celui-ci parle de sa vie, son combat et sa survie.

«La femme doit être belle à l'intérieur. Des femmes souffrent en silence. Il est temps qu'on sensibilise la femme, la motive à changer sa manière de faire, d'agir. Je ne peux pas conseiller les femmes en 2021 dans un pays y revenant en 2024 constater que ces femmes restent les mêmes. Je veux que la femme soit différente», a-t-elle indiqué.

De 2014 à 2021, Belle Jones a déjà atteint des milliers de femmes et des hommes ainsi que des couples. En moins de 10 ans, elle a recruté 150 personnes qui l'accompagnent dans son projet.

A. N'K-K

TCHAD

Nouvel homme fort, reprise des combats dans le Nord Kanem

Après le refus catégorique de négocier avec les rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), la junte au pouvoir depuis le décès du Maréchal du Tchad Idriss Déby est face à la reprise des affrontements dans le Nord Kanem entre les rebelles de ce groupement et l'armée qui a pris l'option de les «anéantir» après la mort du chef suprême des armées.

Mahamat Déby Itno

En face à face, une des colonnes rebelles qui avait trouvé refuge au Niger voisin contre des unités alors que l'armée tchadienne a envoyé de nombreux renforts depuis mardi 27 avril, déployés dans la ville de Mao il y a quelques jours. L'objectif de l'armée est de prendre en tenaille les rebelles du FACT qui avaient fui au Niger au plus fort des combats de la semaine dernière et qui ont été chassés par l'armée de ce pays depuis, selon des responsables tchadiens.

«On a activé notre accord de coopération militaire avec le Niger dans le cadre du G5-Sahel», a précisé le Tchad. Les hommes de Mahamat Mahdi Ali auraient reflué dans la province du Kanem. *«Ils sont éparpillés depuis deux jours dans une zone de 6 km de long située à une vingtaine de kilomètres de la frontière»*, détaille une source.

L'aviation tchadienne est entrée en action et aurait détruit quatre véhicules de type pick-up mardi. Et depuis mercredi, l'armée tchadienne a lancé des attaques au sol et dans les airs pour tenter de *«neutraliser définitivement la quarantaine de véhicules rebelles qui restent»*, affirment certaines sources.

Le responsable de la communication du FACT, Kingagbé Ogouzeïmi de Tapol, n'a pas voulu se prononcer sur les attaques qu'ils auraient subies sur le sol nigérien. Mais *«ce qui est sûr, dit-il, c'est qu'il y a eu des affrontements dans le Nord Kanem mardi, et même mercredi».*

Une semaine après sa désignation comme chef du Conseil militaire de transition, le fils du Maréchal du Tchad, le général Mahamat Idriss Déby s'est, pour la première fois, adressé aux Tchadiens, dans une intervention enregistrée et diffusée à la radio et à la télévision nationales alors que des violences ont eu lieu dans plusieurs villes du pays mardi 27 avril 2021. Violences qui ont coûté la vie à au moins une dizaine de civils tchadiens.

Il a d'abord tenu à partager son émotion après le décès de son père. Sanglé dans son uniforme sable de général de corps d'armée, béret quatre étoiles sur la tête, il a lu son discours en français, pendant une vingtaine de minutes. Il a exhorté ses compatriotes à ne pas causer un *«grave préjudice à la nation»* par des actes *«contraires à l'unité, au vivre ensemble et à la paix».* Ce discours intervient après une matinée marquée par les violences à travers le pays. Des manifestants se sont réunis très tôt ce mardi matin à Ndjamena. En dehors de N'Djamena, on a surtout manifesté dans le sud du pays.

Le Conseil militaire de transition obéit au souci cardinal de faire face à l'urgence absolue de devoir défendre la patrie contre l'agression qu'elle subissait, de préserver les acquis de paix et de la stabilité et de garantir l'unité et la cohésion nationale. Il n'a pas d'autre objectif que d'assurer la continuité de l'Etat, la survie de la nation et l'empêcher de sombrer dans le néant, la violence et l'anarchie. Les membres du CMT sont des soldats qui n'ont d'autre ambition que celle de servir loyalement et avec honneur leur patrie. Toute autre attitude de ses membres sera une atteinte impardonnable à la mémoire du Maréchal et à l'engagement face au peuple. L'objectif du processus est d'*«organiser des élections démocratiques, libres et transparentes dans les meilleurs délais»* avant de conclure par un appel à *«l'union sacrée».*

«Je serai le garant de ce dialogue qui n'éludera aucun sujet d'intérêt national selon un calendrier précis que le gouvernement sera appelé à dévoiler. Dans les prochains jours et après les consultations en cours, un Conseil national de transition, représentatif de toutes les provinces et de toutes les forces vives de la Nation sera également mis en place, de façon consensuelle et concertée, pour permettre l'accompagnement législatif de l'action gouvernementale et de donner au pays les bases d'une nouvelle Constitution».

Gaule D'AMBERT

MAURITANIE

L'ex-président se dit victime d'une campagne de diabolisation

L'ancien président Mohamed Ould Abdel Aziz avait convoqué la presse mercredi dernier à Nouakchott. Depuis le 12 mars, l'ex-président et une douzaine de personnalités, dont deux de ses gendres et deux de ses anciens Premiers ministres, ont été inculpés de malversations, corruption, dilapidations et détournements de biens publics. L'ex-président a refusé de répondre aux juges, s'estimant couvert par son immunité d'ancien chef de l'Etat.

Ancien président mauritanien

L'ex-chef de l'Etat mauritanien s'est exprimé pendant plus de trois heures pour argumenter le rejet des faits qui lui sont reprochés. Il s'est notamment insurgé contre la campagne de diabolisation dont il s'estime victime depuis qu'il a quitté le pouvoir en août 2019. *«Quand on accuse quelqu'un, il faut qu'on mette le maximum, il faut qu'on fasse le maximum pour l'incriminer en passant par l'intoxication, en passant par des sites qu'on utilise, en passant par la presse nationale, la presse étrangère. L'objectif, c'est de m'incriminer»,* estime Mohamed Ould Abdel Aziz.

L'ancien président a été inculpé le 15 mars 2021 avec une douzaine de personnes, dont deux de ses gendres et deux de ses anciens Premiers ministres. C'est la suite logique de la campagne de dénigrement, selon lui. *«Je ne suis pas passible de poursuites, tout ce qui m'est reproché ne me concerne pas,* se défend-il. *Ce ne sont que des pures imaginations et des mensonges des gens qui disent qu'ils ont des comptes à régler avec moi parce que je les ai combattus pendant toute une décennie. Je parle de parlementaires, de l'opposition aussi, ils sont affiliés au système actuellement.»*

L'ancien président s'est dit déterminé à prouver son innocence lorsque l'instruction en cours aboutira à un procès devant les juridictions compétentes.

Source: RFI

HUMANITAIRE

Des réfugiés burundais au Rwanda candidats au retour dans leur pays

En visite au Burundi, après avoir séjourné en RD Congo et au Rwanda, Filippo Grandi, Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés a accompagné, le 27 avril dernier un convoi d'une centaine de réfugiés burundais au Rwanda, qui ont décidé de rentrer dan leur pays. 23.000 d'entre eux ont déjà quitté le Rwanda depuis le mois d'août dans le cadre d'un accord entre le HCR et les autorités de Kigali et de Gitega.

Des réfugiés burundais au Rwanda

Ils sont une centaine à passer le poste de frontière de Nemba, en file indienne, en direction du Burundi où ils ont été accueillis avec fanfare. Il y a de nombreux réfugiés qui rentrent, certains disent que la situation a changé au pays et que les choses se passent normalement, et qu'il est temps de rentrer. Il y en a qui ont perdu leur emploi, ils misent sur une amélioration de la situation sécuritaire au Burundi. Cependant, parmi ces réfugiés, ceux qui avaient participé aux manifestations lors de la crise politique de 2015 avant de se réfugier au Rwanda n'envisagent toujours pas un retour au pays sous la présidence d'Evariste Ndayishimiye.

Selon le chef du HCR, Filippo Grandi, le suivi des anciens réfugiés sera au menu de ses discussions avec les autorités burundaises. *«Nous avons un dialogue constructif avec le nouveau gouvernement et on va continuer à souligner l'importance de bien gérer les retours. Pour que ces gens se sentent et soient en sécurité. Je vais aussi souligner l'importance de notre propre présence dans les zones de retour pour faire un suivi correct des retours»*

Cette visite intervient alors que faute de financement, l'aide alimentaire aux réfugiés burundais au Rwanda a diminué de 60% en mars, passant d'environ 7 euros à 3 euros par mois. *«Cela met une pression» reconnaît le HCR, «mais ce n'est pas la raison des retours il ne faut pas que cela le devienne»,* affirme l'instance onusienne.

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIE

Patrice Mouellet et famille annoncent aux amis et connaissances que les obsèques de leur fille et nièce, Michelle MAYINDA, décédée mercredi 21 avril 2021 auront lieu, ce vendredi 30 avril au cimetière Vindoulou, à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au quartier Tsourou (Vindoulou).

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SEMINAIRE SAINT JEAN APOTRE DE KINSOUNDI

Visite de la Fraternité catholique des sourds de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo

Comme lieu propice et site bien choisi unanimement par l'abbé Chéret Bazikila et les sourds, le dimanche 14 mars 2021, l'abbé directeur du Petit séminaire Saint Jean Apôtre de Kinsoundi, Nazaire Mabanza, a chaleureusement accueilli vers 10h 00 le groupe de 25 jeunes sourds venus de Bacongo. L'ouverture de la session s'est faite par la prière du Notre Père.

Les membres de la fraternité catholique des sourds de la paroisse Saint Pierre Claver à Saint Jean

Le thème de la récollection choisi par le groupe des sourds était: *«le Triduum Pascal»*. C'est ainsi que l'abbé Chéret a expliqué aux jeunes sourds la signification latine du terme Triduum, du concept *«Triduum pascal et le mystère pascal qui deviendra bientôt fréquent dans les homélies des prêtres»*. Les sourds ont pris le temps nécessaire pour approfondir la réflexion sur la liturgie et les mystères du Jeudi Saint, du Vendredi Saint et du Samedi Saint. Ils ont également médité sur la résurrection et Pâques.

A 13h 27, les sourds ont pris le repas tiré du sac et augmenté par les dons offerts par l'abbé Chéret à chaque jeune sourd. A 15h 00, tous les jeunes sourds ont suivi sans fatigue la célébration de la messe du 4e dimanche de carême dans la grande salle. Elle était célébrée en langue des signes. C'était une messe douce, gestuelle, paisible, profondément silencieuse et loin du bruit des tambours et des autres guitares. La 1ère et la 2e lectures étaient signées par nos interprètes en langue des signes.

L'évangile était proclamé en langue des signes par l'abbé Chéret ainsi que l'homélie et toute la messe. La prière universelle était dite par Belvina, une jeune fille sourde. Une intention spéciale a été dite concernant tous les sourds défunts du Congo et des diocèses d'Amérique où l'abbé Chéret a vécu, les sourds à l'école, à l'hôpital, au travail, en famille, en paroisses. Après la messe, il y a eu nettoyage de la grande salle pour laisser le lieu en état de propreté. Avant le départ, l'abbé Chéret a organisé un petit tour du séminaire racontant aux jeunes sourds ses propres années d'étude et de vie comme séminariste malentendant.

A 17h20, ils ont pris le bus pour leurs domiciles respectifs. Nous rendons tous grâce à Dieu qui a béni notre récollection et nous a protégés durant le voyage du groupe.

Abbé Ghislain Chéret BAZIKILA,
Aumônier des sourds de Saint Pierre Claver et président de l'association MAS-C.

IN MEMORIAM

Il y a 40 ans, Mgr Benoît Gassongo regagnait la maison du Père

Cette année, l'Église du Congo célèbre le 40e anniversaire des obsèques de Mgr Benoît Gassongo (23 avril 1981-23 avril 2021), ancien administrateur d'Owando, fondateur de la paroisse Notre-Dame des Victoires et bâtisseur de la mission Sainte Radegonde de Tsambitso.

Qui était réellement Mgr Gassongo?

Né vers 1919 à Mbanza, dans le département des Plateaux, Benoît Gassongo était fils d'Eba et d'Elenga Oboua-Nguila Thérèse, issu d'une famille de neuf enfants. Avec l'aide du père Adolphe Jeanjean, il dut quitter son village natal pour Boundji, à l'école missionnaire, au village Saint Benoît. Le 14 août 1926, il reçut le baptême. En 1929, il est admis à l'école d'élèves moniteur de Brazzaville. Deux ans après, c'est-à-dire en 1931, il finit les études pédagogiques, puis il devient moniteur. Il regagna, une fois de plus, Boundji où il fut envoyé comme moniteur à Ndongo, puis à Gamboma.

En 1933, il revient à Boundji pour entrer ensuite au séminaire. En 1936, le séminaire est transféré à Kibouende (Baratier), où Gassongo rencontre Raphaël Dangui et les deux compagnons feront, dorénavant, chemin ensemble, jusqu'à l'ordination sacerdotale. En 1939, Benoît Gassongo et Raphaël Dangui entrent au Grand séminaire Saint Jean de Libreville (Gabon) pour la théologie. Ils seront rejoints par Fulbert Youlou, Théophile Bemba et Louis Loubassou, venus de Brazzaville. Cette promotion de jeunes théologiens de Libreville comprenait aussi deux Gabonais, dont Cyriaque Obambe (ancien évêque de Mouila) et l'abbé Jean Marie Ephrème.

Le 9 juin 1946, l'abbé Gassongo est ordonné prêtre à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, avec tous ses amis de la promotion, à savoir: Loubassou, Youlou (le futur Président de la République), Mbemba (futur archevêque de Brazzaville), Ndangui, par Monseigneur Paul Biéchy, vicaire apostolique de Brazzaville. Comme prêtre, l'abbé Benoît sera affecté, d'abord, à la Basilique Sainte-Anne de Poto- Poto, puis à Boundji et enfin à Sainte Radegonde de Tsambitso (Oyo) où il se fit disciple de Mgr Philippe Prosper Augouard et du père Jean Marie Grivaz dans la réouverture et l'épanouissement de cette mission de l'Alima.

Le 6 juillet 1965, il est nommé évêque auxiliaire de Fort-Rousset, pour aider Mgr Émile Verille (1951-1967), fatigué et affaibli par la maladie. En octobre 1965, il est sacré évêque à Rome (Italie), par son Éminence Grégoire Cardinal Pierre Agagianian, avec pour devise épiscopale: *«Notum faciam eis nomen tuum»* (ce qui signifie: *«Que ton nom (Seigneur) leur soit connu»*). De 1967 à 1970, il est administrateur apostolique

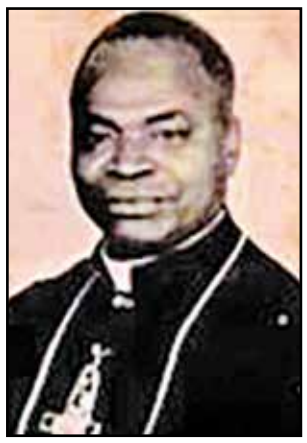

Mgr Benoît Gassongo

d'Owando, puis remplacé par Mgr Georges Firmin Singha, en 1970. De cette date à sa mort, Mgr Gassongo mène une vie discrète, éloignée du public, sauf lorsqu'il est invité à dire une messe quelque part. Il se retire dans sa villa *«Les Lianes»*, située au Centre-ville de Brazzaville, non loin de la cathédrale, lieu où il est mort, dans des conditions mystérieuses, et où son corps a été retrouvé le 19 avril 1981.

Il fut enterré le 23 avril dans l'église Notre-Dame des Victoires (Sainte Marie de Ouenzé), église dont il est cofondateur avec le père Jean Marie Grivaz.

Mgr Gassongo, appelé aussi Pèlè ambosi, fut un grand bâtisseur et un véritable éducateur dans le bassin de l'Alima. Il avait su lier la mission évangélisatrice avec l'éducation et la formation des jeunes de sa contrée, en fondant des écoles dans la plupart des villages de sa zone. Écrivain, il a laissé deux ouvrages de son vivant: *«Otwerè»*, en 1979 (sur la justice mbosi) et un livre d'histoire de l'Église du Congo intitulé: *«Mgr Augouard et l'évangélisation du Congo»*, en 1978, toujours aux éditions les Lianes. En 2017, il fut publié, à titre posthume, un de ses derniers ouvrages: *«Conquête, résistance et terreur en Afrique-Équatoriale française, un passé colonial oublié du bassin de l'Alima-Nkeni, 1911-1946»*, Paris, L'Harmattan, 2017.

Ancien évêque auxiliaire et administrateur apostolique d'Owando, Mgr Benoît Gassongo a été un grand missionnaire dans le bassin Nkeni-Alima. Missionnaire à Boundji, il s'est distingué comme bâtisseur de la mission de Sainte Radegonde de Tsambitso et, bien avant, à Sainte-Anne et Ouenzé où il a été inhumé. Vu la grandeur de son œuvre dans le domaine de l'évangélisation et de l'éducation, le 40e anniversaire de son rappel à Dieu ne pouvait passer inaperçu. Puisque le jour de sa mort reste encore une énigme, l'on retiendra surtout deux dates: le 19 avril 1981, jour où son corps sans vie a été trouvé dans sa maison et le 23 avril, le jour de son inhumation, après une messe solennelle à la Place mariale de Brazzaville.

Une messe a été célébrée en sa mémoire le dimanche 25 avril 2021, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

Armand Brice IBOMBO
Historien

PAROISSE NDONA MARIE DE MFILOU-NGAMABA

L'abbé Vincent de Paul Malonga a célébré ses 24 ans de sacerdoce

Ordonné prêtre par Mgr Barthélemy Batantu, archevêque de Brazzaville d'heureuse mémoire, le 5 avril 1997 à la basilique Sainte Anne du Congo, à Brazzaville, l'abbé Vincent de Paul Malonga a été affecté à la paroisse Saint Michel de Goma Tsé-Tsé. Il n'a pas pu s'y rendre à cause des événements socio-politiques et militaires qu'avaient connus le pays à partir du 5 juin 1997, soit deux mois après son ordination. Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, il est actuellement curé de la paroisse Ndona Marie de Mfilou-Ngamaba dans le 7e arrondissement de Brazzaville.

Abbé Vincent de Paul Malonga

La chrétienté de Ndona Marie l'a entouré pour célébrer ses 24 ans de sacerdoce, dans la simplicité et l'humilité. C'était lundi 5 avril 2021, au cours d'une célébration eucharistique en semaine. Une messe unique à 7 heures qui a été une surprise pour la chrétienté, célébrée et concélébrée par ses confrères de l'équipe presbytérale : les abbés Jean Pierre Ndandou, vicaire paroissial et président de la célébration eucharistique, Amour Vivaldi Ntsiangana, vicaire paroissial, Cladin Matongo, coopérateur à Ndona Marie.

L'animation liturgique a été assurée par la Schola populaire, en présence de plusieurs amis et connaissances.

L'abbé Jean Pierre Ndandou a exhorté le peuple de Dieu à la conformité de la foi et des actes: *«Nous chrétiens, nous disons que Christ est mort parce qu'il est mort, il a été cloué sur la croix et le Père l'a ressuscité par la puissance de son amour, et il est alors vivant.»*

Peu avant l'action de grâces, le prêtre jubilaire a dit sa joie: *«Je suis très content parce que je sais que ce qu'on avait souhaité, Dieu est venu le réaliser. Car, on a connu beaucoup de difficultés pour y arriver. Ceux avec qui nous sommes entrés au Petit séminaire de Mbamou, en 6e, on était 15. De tous les 15, il n'y a que moi qui suis prêtre. Je ne vais pas dire que j'étais le plus intelligent, non, les uns sont décédés, les autres se sont mariés. D'autres par contre sont en Europe. Chemin faisant, j'ai été rejoint par 7 confrères de promotion qui sont arrivés jusqu'à l'ordination avec moi. Je cite: Luc Augustin Samba, Alfred Malanda, Luc Maixent Mahoungou, Firmin Wenceslas Ndandou, Appolinaire Bounkazi, Jean Pierre Kouhokila, et Jean de Dieu Mianzonkona. Il n'y a que deux qui sont au Congo (moi-même et Jean Pierre Kouhokila), les autres sont soit en Europe, soit au Canada. Ma devise de l'ordination presbytérale était: «Non, je ne mourrais pas, je vivrai» pour raconter les actions du Seigneur. Aujourd'hui, Jésus encourage les femmes, n'ayez pas peur. Si vous vous rencontrez avec Jésus, il vous donne un travail, une mission comme il a fait à Marie Madeleine, à Paul, à Zachée, et aux apôtres. »*

Juvet-Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndona Marie

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2021

Du 26 au 28 janvier - Rencontre extraordinaire - CIO/Brazzaville
Du 13 au 16 avril - Session pastorale - CIO/Brazzaville
Du 11 au 17 octobre - 50e Assemblée plénière - CIO/Brazzaville

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire Général de la CEC

REMERCIEMENTS

Messieurs BATAMIO Germain, DIAKABANA Victor, BIYOUDI Léon et les membres de la famille KAHUNGA, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui les ont assistés, moralement et financièrement, lors du décès de leur fils, BIYOUDI BOUESSO Tangui, survenu le 1er avril 2021, à Brazzaville, de suite d'une maladie et porté en terre le 15 avril 2021, au cimetière Samba Alphonse.

Qu'ils trouvent, ici, par ce biais, l'expression de leur profonde reconnaissance.

Que Dieu lui accorde le repos éternel dans la béatitude la plus absolue.

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

La chorale Père Paul Ondia a rendu hommage à Joachim Okouri

Un an après sa mort en plein confinement dû à la COVID-19, une messe en mémoire de Joachim Okouri, ancien directeur technique et organiste de la chorale Père Paul Ondia de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé a été célébrée dimanche 25 avril 2021. Elle était présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Parmi les participants à cette célébration, des anciens séminaristes, des membres du chœur grégorien, trois membres de la chorale Quasimodo de la paroisse Saint Joseph de Matongué de Kinshasa, en RD Congo, qui est jumelée à la chorale Père Paul Ondia.

La commémoration du premier anniversaire du rappel à Dieu de Joachim Okouri a permis aux membres de la chorale Père Paul Ondia dirigée par Xavier Mpougalogui et qui a pour devise *«Chanter pour évangéliser»*, de rendre hommage à leur regretté compagnon, décédé à une période où ils n'ont pas pu lui offrir des obsèques dignes. C'est ainsi qu'ils ont attendu ce moment pour symboliser ces instants commémoratifs. Cette messe a coïncidé avec le 4e dimanche de Pâques, le dimanche du Bon Pasteur.

Dans l'archidiocèse de Brazzaville, le défunt choriste était connu pour son talent, il a formé à l'orgue plusieurs amateurs de cet instrument musical. L'ayant connu au Grand séminaire Libermann de Brazzaville actuellement Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, Mgr Portella qui fut son aîné dans cette maison de formation, a dans son homélie présenté la figure du disparu en joignant son témoignage à la parabole du bon berger. Le berger a-t-il indiqué, c'est quiconque exerce une responsabilité sociale, qui paît le troupeau et non ceux qui se paissent eux-mêmes. Cela

Joachim Okouri

peut, a dit l'évêque, concerner tous les domaines de la vie. D'après lui, cette parabole nous interpelle tous, à tous les niveaux: le clan, l'enseignement, l'administration, la

Mgr Louis Portella Mbuyu présidant l'eucharistie

santé, la vie économique, la vie politique. *«Les domaines d'application sont illimités. Laissons-nous interpeller par le prophète Ezéchiel qui dit: malheur aux pasteurs qui se paissent eux-mêmes»!*

L'évêque a exhorté les membres de la chorale Père Paul Ondia à prendre conscience de leur mission, à faire leurs les paroles du Pape émérite Benoît XVI à l'endroit des membres de l'Association italienne Sainte Cécile en novembre 2012, en leur rappelant leur mission qui consiste à chanter pour humaniser. Le Pape avait appelé à l'amélioration du chant liturgique lors de la célébration liturgique. Mgr Portella leur a également rappelé la vision du Concile Vatican II.

Le président de la chorale Paul Ondia a retracé les grands traits de la vie de Joachim Okouri, qui fut un grand ami de Mgr Anatole Milandou. Né à Ebongo, dans le district de Lékana (Plateaux) le 26 mars 1946, il était fils

Les membres de la chorale Père Paul Ondia

d'un forgeron de la localité. A la paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Lékana, il jouissait de l'estime du curé de la paroisse, qui n'a pas tardé à l'orienter au Petit séminaire Saint Pie X de Makoua (département de la Cuvette) en vue de la prêtrise.

Sous l'encadrement du père Paul Ondia, directeur de ce séminaire, Joachim Okouri s'est distingué par sa voix dans l'exécution des chants et s'est vite passionné pour l'apprentissage de l'orgue. Après son baccalauréat, il s'est vu ouvrir les portes du grand séminaire Libermann. N'étant pas devenu prêtre, il s'est, dans la vie civile orienté vers l'agronomie, où il a occupé de hautes fonctions au niveau de l'Etat. Après le décès du père Paul Ondia, les anciens séminaristes, juvénistes, collégiens et élèves de Makoua, ont réfléchi sur la création d'une organisation autour du premier prêtre spiritain congolais, pour que son esprit et son témoignage continuent à rayonner dans le pays. Ainsi a triomphé l'idée de création de la chorale qui porte son nom.

En dépit des mesures en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo dû à la pandémie de la COVID-19, particulièrement celle portant sur la fermeture des frontières terrestres, fluviales et maritimes, trois membres de la chorale Quasimodo de Kinshasa ont pu effectuer la traversée du fleuve Congo pour gagner Brazzaville à cette occasion. Il s'agit de Julien Bukasa Kashama, Mimie Muzinga Banza et Deboram Luketeka Bavovadio. Le déplacement des trois choristes a été rendu possible grâce à la demande de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui a obtenu du général de police de 1ère classe Philippe Obara, administrateur général de la Centrale d'intelligence et de documentation (ex-Direction générale de la surveillance du territoire, DGST) une dérogation autorisant l'ouverture exceptionnellement du Beach de Brazzaville. Toutefois, pour ne pas déroger à la règle, les intéressés se sont conformés aux exigences du contrôle sanitaire d'usage à la frontière. Cette messe a permis également de prier pour Mgr Benoît Gassongo, un des anciens pasteurs du diocèse d'Owando, à l'occasion du 40e anniversaire de sa mort.

Aristide Ghislain NGOUMA

46e ASSEMBLEE PLENIERE DES EVEQUES DU CAMEROUN

La formation des jeunes et l'année dédiée à Saint Joseph au centre des assises

Les évêques du Cameroun ont ouvert, le mardi 13 avril 2021, leur 46e Assemblée plénière. La formation des jeunes et l'année spéciale dédiée à Saint Joseph, époux de la Vierge Marie, ont été au centre de ces assises. La formation intégrale des jeunes et l'Année spéciale de Saint Joseph, en cours jusqu'au 8 décembre prochain: tels sont les principaux thèmes examinés par la 46e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Cameroun, CCE, qui s'est tenue à Yaoundé.

Les évêques et archevêques du Cameroun

Toucher la conscience collective

Pour ce qui est de l'Année Saint Joseph, convoquée par le Pape François pour célébrer le 150e anniversaire de la proclamation de l'époux de Marie comme Patron de l'Église universelle, les évêques ont réfléchi sur le thème de la paternité responsable. Leur préoccupation principale est de savoir comment *«toucher la conscience collective du pays, en donnant une dimension nationale à l'importance de la sauvegarde des mœurs»*.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour figuraient les relations entre l'Église et l'économie, notamment en termes de droit social et de droit du travail, afin de permettre la formation d'une nouvelle génération de chrétiens, capables de construire une Église responsable. Il y a également eu l'évaluation du travail des quatorze commissions épiscopales. Il s'est agi d'examiner la justesse de leurs actions et de voir comment poursuivre la construction du Royaume de Dieu.

Hommage au cardinal Tumi

Enfin, les évêques du Cameroun ont rendu hommage au Cardinal Christian Wiyghan Tumi, archevêque émérite de Douala, décédé le 3 avril 2021 à l'âge de 90 ans. Pasteur dédié à la réconciliation et au développement national, il avait reçu le prix Nelson Mandela en 2019 pour avoir promu la paix et le respect des droits de l'homme contre toute discrimination ethnique et religieuse au Cameroun. Cette action du défunt cardinal a été également reconnue par le Pape François, dans son télégramme de condoléances. Le cardinal Tumi, avait écrit le Saint Père, *«a laissé une marque inoubliable dans l'Église et dans la vie sociale et politique de son pays, en s'engageant toujours avec courage dans la défense de la démocratie et la promotion des droits»*.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Union européenne - République du Congo
Un partenariat ▪ Des actions ▪ Des résultats

Appel d'offre restreint

INTPA/BZV/2021/EA-RP/0017 - JO 2021/S 075-190602

La République du Congo, sur financement de l'Union Européenne, a lancé un appel d'offre pour **une assistance technique aux mairies de Nkayi et Owando,** dans le cadre de la Convention de financement **n° FED/2019/039-389 "Villes résilientes en République du Congo".**

Cette action entend permettre aux collectivités locales bénéficiaires de concevoir et gérer des projets d'aménagement urbain qui s'inscrivent dans une logique d'ensemble sur le plan stratégique (pluriannuel) et technique (incluant toutes les différentes composantes de la planification urbaine) et qui associent les bénéficiaires aux prises de décision contribuant ainsi à une démocratisation de la gouvernance locale. Le projet entend appuyer les collectivités locales dans ce processus de modernisation administrative et d'efficacité du développement urbain, visant par ailleurs à affirmer leur autonomie financière.

Toutes les informations relatives à cet appel d'offre notamment les critères de sélection et la procédure de dépôt des candidatures sont disponibles au lien suivant :
https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:190602-2021:TEXT:FR:HTML

Date limite :
La date limite de soumission des candidatures est fixée au **19/05/2021 à 16h00** (date et heure de Brazzaville).

Délégation de l'Union européenne en République du Congo
Croisement rue Duplex - rue de la Libération de Paris - Quartier Blanche Gomes - B.P 2149 - Brazzaville
Téléphone : (+242) 05 500 24 00 - email : delegation-rep_of-congo@eeas.europa.eu
@duecongobrazza @UeCongoBrazza eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

LA BANQUE MONDIALE

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 01/2021/METPFQE/PDCE-UGP

RECRUTEMENT DE HUIT (8) ONG POUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES JEUNES VULNERABLES DANS LE CADRE DE L'ENROLEMENT DES BENEFICIAIRES DE LA TROISIEME COHORTE DES FORMATIONS QUALIFIANTES DU PDCE A BRAZZAVILLE ET A POINTE – NOIRE

1- Contexte
Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de la Banque Mondiale (IDA) un Crédit additionnel de 12 900 euros, pour l'exécution du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PDCE)

A cet effet, l'Unité Gestion du PDCE a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux services des Organisations non gouvernementales (ONG), afin d'inciter les jeunes vulnérables éligibles à se faire enrôler aux différents métiers de formation.

2- Objectifs de la mission
L'objectif global de la mission des ONGs est d'informer les communautés, d'une part et les jeunes vulnérables âgés de 16 à 30 ans, d'autre part sur l'organisation par le PDCE d'une opération de collecte des candidatures, en vue d'une troisième cohorte des formations qualifiantes.

Spécifiquement, il s'agit de:
- Organiser les réunions avec les autorités locales (chefs de quartier, chefs de blocs, chefs de zones, élus et maires d'arrondissement) de la zone de couverture du projet en vue de la sensibilisation des populations cibles;
- Sensibiliser les jeunes vulnérables dans les quartiers, églises, orphelinats, marchés, lieux de regroupements des jeunes (salles de jeux, lieux de sport), association de jeunes, transports publics, et les arrondissements sur cette opportunité de formation;
- Identifier les leaders d'opinion/influenceurs (hommes et femmes) dans les communau-tés et particulièrement parmi les jeunes et les impliquer activement dans la sensibilisa-tion physique et virtuelle
- Utiliser les réseaux sociaux pour effectuer des sensibilisations/ réunions d'information virtuelles (Zoom, Facebook, WhatsApp, Instagram, TikTok, Youtube, etc.)
- Impliquer les crieurs dans chaque quartier en vue de la sensibilisation des populations et/ou communautés en langues nationales
- Diffuser les premières informations sur les critères d'éligibilité au projet sur la base des prospectus d'information qui seront élaborés par le PDCE après validation préalable de la Banque;
- Informer et Sensibiliser les jeunes vulnérables sur l'approche de formation du PDCE;
- Mobiliser les jeunes vulnérables dans les centres de collecte;
- Informer les jeunes sur les conditions d'accès dans les centres de collecte (Dates, lieux, Horaires de début et de fin de collecte par jour, mesures de sécurités dans le centre et mesures sanitaires contre la COVID 19…).

3- Qualifications et profil de l'ONG
L'ONG doit avoir le profil ci-après:
• Être une ONG ou association officiellement et régulièrement immatriculée au Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation;
• Exister depuis au moins 5 ans;
• Avoir un siège identifiable et fonctionnel;
• Disposer d'un compte bancaire au nom de l'ONG ou l'association avec au moins deux signataires;
• Disposer d'une expérience pertinente d'au moins 3 ans dans le domaine de l'information, sensibilisation, communication des groupes, communautés dont les jeunes;
• Avoir au moins réalisé une mission dans la mobilisation, information et sensibilisation des communautés ou une mission similaire;
• Avoir une bonne connaissance de la sociologie, moyens et canaux de communication des jeunes;
• Avoir réalisé une mission similaire pour le compte du PDCE est un atout;
• Jouir d'une bonne réputation et avoir une connaissance du contexte socio-culturel na-tional;
• Etre disponible dès la signature du contrat à effectuer les prestations;
• Disposer du minimum de personnel requis et fournir leur CV (spécialiste des sciences sociales, comptable, agent d'administration, etc.)

I. Méthode de sélection
Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant ONG) seront conformes aux procédures définies dans les Directives de l'IDA : La méthode de sélection est fondée sur la qualification des consultants (SQC). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)
Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes: de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

N.B: Une ONG peut soumissionner à tous les lots d'une ville, mais seul un lot lui sera attri-bué.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 13 mai 2021 à 14heures, heure locale, avec la mention «Avis de recrutement de 8 ONG de sensibilisation des jeunes vulnérable dans le cadre de l'enrôlement des bénéficiaires de la troisième cohorte de formation qualifiante du PDCE». L'adresse à laquelle, il est fait référence est:

UNITE DE COORDINATION DU PDCE
sis Rue Voula au numéro 298 - quartier plateau des 15 ans-
- Email: contact@pdce-congo.com - Tél: 06 534 89 39
- Site web: www.pdce-congo.com

Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 27 avril 2021

Le coordonateur du PDCE

Auxence Léonard OKOMBI

AVIS DE RECRUTEMENT

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA PLACE CHERCHE

- UN DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL (Branche Automobile)
Niveau: BAC + 5, ayant une bonne maîtrise des techniques d'assurance;

- UN RESPONSABLE COMMERCIAL (Santé et Risques Techniques)
Niveau: BAC + 5, ayant une connaissance approfondie des méthodes et techniques de commercialisation, particulièrement des produits d'assurance;

- UN CONTROLEUR DE GESTION
Niveau: BAC+4, ayant une bonne culture comptable, des compétences approfondies en analyse des données, bonne connaissance du métier et maîtrise des outils informatiques;

- GESTIONNAIRE SINISTRE
Niveau: BAC+3, ayant des connaissances en droit des assurances, une excellente capacité d'analyse et la maîtrise de l'outil informatique.

Vous voudrez bien nous faire parvenir votre candidature
(cv détaillé + lettre de motivation) par courriel à l'adresse
mail: *recrutement285@gmail.com*, avant le 30 avril 2021.

PADEC

Plus d'un milliard de F.CFA pour accompagner les entreprises en création et en développement

Une année après le lancement de l'appel à candidature au concours des plans d'affaires (CPA) et au FADPME, la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Mme Yvonne Adelaïde Mougany a publié officiellement le 13 avril, à Brazzaville, les résultats du 1er cycle du CPA et la première génération des subventions du FADPME dans le cadre du Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (PADEC). C'était en présence du coordonnateur du PADEC, du président et des membres du comité de séléction des sous projets.

120 lauréats pour le CPA

Près de 1400 dossiers de candidatures au CPA ont été réceptionnés. Une commission de vérifica¬tion de complétude et d'éligibilité des dossiers suivant les critères définis dans le manuel d'exécu¬tion du CPA les a passés au premier filtre du contrôle administratif. Résultat une préséˬlection de 1.113 candidatures éligibles, évalués, par un jury, du 10 au 13 novembre 2020, selon les critères définis par le CPA. Sur la base du rapport de ce jury, 230 meilleurs finalistes du concours ont été retenus par le comité de sélection des sous projets bénéficiaires du PADEC. Ils ont bénéficié de huit jours à l'entrepreneuriat et de 7 heures de mentorat par finalistes, à l'issue desquels 216 plans d'affaires détaillés ont été élaborés et soumis à la finale du concours. Les plans d'affaires anonymés ont été évalués également du 4 au 12 février 2021 par un jury indépendant composé des dirigeants d'entreprises, des spécialistes de secteurs d'activités des projets présentés par les finalistes et des spécialistes du financement des PME (banques, institutions de microfinance ou cabinets d'ingénierie et d'intermédiation financières), en les notant sur 100. Les finalistes les ont ensuite soutenus oralement dans tous les centres de formation à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Kinkala, Owando, Makoua et Ouesso.

Des spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale ont rendu visite à chacun des 216 promoteurs ayant présenté et soutenu leur plan d'affaires détaillé. Ils ont procédé: au screening des projets de création d'entreprises et à l'évaluation simplifiée des entreprises en développement. In fine, 120 lauréats

Mme Yvonne Adelaïde Mougany

pour le CPA. Satisfaite de la promesse tenue, la ministre Yvonne Adelaïde Mougany *''a confirmé la distinction de cent vingt dossiers dont les auteurs vont bénéficier tant du cycle de formation sur l'entrepreneuriat que surtout des prix leur permettant d'entamer avec plus d'atouts de réussite leur aventure entrepreneuriale. Le montant global à engager par le PADEC au titre de cette tranche s'élève à quatre cent trois millions de F.CFA''.* Les modalités et autres critères de jouissance ont été ainsi présentés par les experts:

27 lauréats pour le FADPME

Pour bénéficier d'un appui du FADPME, la micro, petite ou moyenne entreprise (MPME) manifeste son intérêt, en remplissant un formulaire déposé par la suite à l'Unité de gestion de projet (UGP)/PADEC. Celle-ci l'enregistre, par ordre d'arrivée et le transmet à la Commission ad hoc ADPME-PADEC, dont la mission est de vérifier la complétude des pièces fournies par la MPME. S'en suit la structura¬tion du sous-projet de l'entreprise par l'opérateur FADPME, qui procède par la composition d'un dossier type, en l'occurrence un jeu composé du rapport de diagnostic intégral, de la note d'évalua¬tion simplifiée en sauvegardes sociale et environnementale d'entreprise, du plan d'affaires de l'entre¬prise, du plan d'accompagnement budgétisé, de la lettre d'engagement du promoteur pour le cofi¬nancement du sous-projet, et de la note succincte.

La commission ad hoc ADPME-PADEC de recevabilité a eu à examiner 50 dossiers de demande d'ap¬pui des MPME. Elle a transmis à l'opérateur les 40 jugés recevables qui ont tous été traités par lui. Au final, 27 *«sous-projets»* de MPME ont abouti; ils ont été transmis au Projet d'appui au développe¬ment des entreprises et la compétitivité (PADEC) pour examen par le Comité de sélection des sous projets (CSS) du PADEC. *''Au terme de l'examen des demandes reçues, le Comité de sélection des Sous projets a arrêté la première génération des subventions comprenant 27 dossiers des entreprises où sera injectée au total la somme de neuf cent soixante-quinze millions six cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante et un francs CFA. De ce montant, près de six cent soixante millions de F.CFA seront apportés par les bénéficiaires''* a indiqué la ministre des PME.

Félicitant les heureux bénéficiaires, La ministre Adelaïde Mougany les a exhortés à persévérer dans cette voie de la belle aventure entrepreneuriale tant pour leur propre réalisation personnelle que pour l'économie nationale. *''L'Etat y met déjà sa part en apportant plus d'un milliard de FCFA, ce qui est un effort considérable au regard de la situation de crise que traverse le pays''*, a-t-elle conclu.

Viclaire MALONGA

OFFICE NOTARIAL de MAITRE Bertrand Eric Fédhéré PANDI, NOTAIRE
Avenue du Général DE GAULLE, Arrêt Ex-Trésor à côté du Marché Plateau Centre-ville
Tél.: 06.866 00 68.560.31.66 E-mail
NIU: P2014110003302087
Brazzaville (République du Congo).

ENTREPRISE DE COMMERCE GENERAL MATSIMA LABO CONGO

Société Anonyme
Au capital de Dix Millions (10.000.000) de francs CFA
Siège social: Centre-ville, à côté de la Gendarmerie, B.P.: 1328, Pointe-Noire, République du Congo

INSERTION LEGALE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général dénommée ENTREPRISE DE COMMERCE GENERAL MATSIMA LABO CONGO, tenue en date à Brazzaville du 13 avril 2021 et dûment enregistré aux domaines et timbres de Pointe-Noire Centre le 23 avril 2021 sous folio 76/61 n° 2897, il a été décidé de la transformation de la ladite Société en Société Anonyme pluripersonnelle dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Objet: La Société a pour objet:
a) Commerce en gros et détail de fournitures de bureau;
b) L'importation et l'exportation des produits divers;
c) Diverses prestations de services;
d) Travaux publics;
e) Les transports terrestres.

Dénomination: ENTREPRISE DE COMMERCE GENERAL MATSIMA LABO CONGO, en sigle ECGM LABO CONGO SA;

Siège social: Centre-ville, à côté de la Gendarmerie, B.P.: 1328, Pointe-Noire (République du Congo);

Capital social: Le capital social est fixé à Dix Millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en mille (1000) actions de Dix Mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites et libérées au quart;

Durée: La durée de la Société est de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Administration: Madame MATSIMA Bienvenue Rachel est nommée en qualité de Directrice Générale, Madame MATSIMA Paule Lydie et Monsieur MATSIMA KIMBEMBE Préférence Gérald sont nommés en qualité de Directeurs Généraux Adjoints;

Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 26 avril 2021;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le n°CG-PN-01-2006-B14-00044.

Pour insertion,

Maître Marie Viviane SATHOUD MFINGOULOU
Et
Maître Bertrand Eric Fédhéré PANDI, Notaires.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

ENFANCE

Carrefours et feux rouges pris d'assaut

Qu'est-ce qui poussent les jeunes aujourd'hui à se retrouver dans la rue? Un phénomène récurrent à Brazzaville. Au jour le jour, on constate dans les rues de Brazzaville que le phénomène des enfants dit de la rue prend de l'ampleur, ce qui ne laisse pas la population indifférente.

Enfants de rues s'amusant dans les eaux de pluie

Ces enfants qui passent leur quotidien à la belle étoile sans même parfois avoir de quoi mettre sous la dent, passent leurs journées à quémander, à fouiller pour d'autres dans les bacs à ordures juste pour se nourrir. Le long de la ville on ne peut passer sans apercevoir un enfant de la rue. Ces enfants quittent leur domicile pour diverses raisons; maltraitance, servitude par la marâtre ou le beau-père… D'aucuns disent ne pas être traités décemment ou dignement ; d'autres pensent que la rue serait un endroit idéal pour eux; ils y trouvent donc refuge.

Les enfants de la rue, un véritable problème social nécessitant une attention particulière des pouvoirs publics

Le phénomène est devenu un véritable problème social qui nécessite une attention particulière de la part des pouvoirs publics. Il devient de plus en plus un véritable problème susceptible d'entrainer le pays dans un climat d'insécurité sociale inquiétante. De façon remarquable, le nombre d'enfants de la rue ne cesse d'accroitre dans les périphéries des quartiers de Brazzaville. Ce problème qui, au paravent n'était pas si important, est devenu aujourd'hui un phénomène social conséquent. Le pire, c'est que les autorités ne semblent pas empressées pour juguler le phénomène. En dépit des efforts multiples fournis par les institutions internationales en partenariat avec certaines Organisations non gouvernementales (ONG) à caractère social.

Pour éradiquer ce phénomène, on devrait sensibiliser les jeunes, faire des campagnes de sensibilisation au profit des foyers, créer des emplois pour éradiquer le chômage. Car le chômage est un facteur déterminant qui pousse les jeunes au banditisme à la longue. Les enfants de la rue suscitent de la pitié au regard des passants; certains à bas âge devraient être scolarisés. Malheureusement ils n'ont pas cette chance d'apprendre. Que sera la société avec ce phénomène non jugulé? Une grande insécurité pour sûr. Les enfants de la rue sont une bombe à retardement si l'on ne s'intéresse pas à leur sort, conformément à la loi portant protection de l'enfant et à la charte de l'UA qui souligne de façon forte leurs droits à l'éducation, à la santé, à la famille, etc.

Reine IKENGA *(Stagiaire)*

SANTE

Conséquences de la canicule et des fortes chaleurs sur la santé

La canicule est une période caractérisée par une très forte chaleur qui: dure trois jours consécutifs au moins; reste constante jour et nuit (la température nocturne est identique à celle relevée pendant la journée, ou baisse très peu).

Ces conditions météorologiques peuvent être difficiles à supporter, en particulier: au début de la période, car le corps n'est pas encore habitué aux températures élevées; quand la canicule s'accompagne d'humidité, d'une absence de vent et/ou d'une pollution atmosphérique

Comment le corps réagit en cas de fortes chaleurs?

L'organisme cherche à s'adapter à la canicule. Ainsi, dès que la température corporelle dépasse 37 °C, le corps met en action des mécanismes de régulation thermique: le corps se met à transpirer et la respiration s'accélère (la chaleur est alors éliminée via l'eau et la vapeur d'eau rejetées); les vaisseaux sanguins situés à la surface de la peau augmentent de diamètre (vasodilatation) pour refroidir le sang.

Ce processus vise à éviter l'apparition de problèmes de santé liés aux températures élevées. Afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle: l'organisme doit être régulièrement hydraté, pour permettre la production de sueur; l'air ambiant doit de préférence être brassé (par un ventilateur, par exemple), pour favoriser l'évaporation de la sueur présente sur la peau.

Office Notarial de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

CONC'ANSA

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social: 30 000 000 de Francs CFA
Siège social: Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG/BZV/11 B 2990

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL & MISE EN HARMONIE DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'associé unique gérant du vingt-neuf mars deux mil vingt et un de la société «CONC'ANSA», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, ci-dessus plus amplement désignée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le quatorze avril deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le vingt avril de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 073/5 numéro 0656, l'associé unique gérant a décidé:

- du transfert du siège de la société, initialement sis à Brazzaville (Congo), rez-de-chaussée immeuble Patte d'Oie (SOPRIM) case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), OCH - Moungali III, dans la même ville, au 157 bis, rue Nkô, quartier Plateau des 15 ans, Arrondissement 4 Moungali;
- du non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- de la mise en harmonie des statuts.

Dépôt légal: un exemplaire du Procès-verbal des décisions de l'associé unique gérant du vingt-neuf mars deux mil vingt et un a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-deux avril deux mil vingt et un, enregistré sous le numéro 21 DA 92.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «CONC'ANSA» SARL U sous le numéro: M2/21-173.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242) 06.540.59.45/04.418.20.81,
B.P.: 15.244;
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«LAICO-BRAZZAVILLE» S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 1.580. 000. 000 de FRANCS CFA
Siège social: avenue Auxence Ickonga, centre—ville, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/08 B 1022 / REPUBLIQUE DU CONGO.

Aux termes d'un procès-verbal de la deuxième réunion du conseil d'administration pour l'année 2020 de la société dénommée «LAICO BRAZZAVILLE» S.A. en date à Brazzaville du quatorze décembre deux mil vingt, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 19 avril 2021 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 27 avril 2021, sous Folio 073/16, n°1596.

L'ordre du jour avait porté sur dix (10) points, à savoir:
1- Adoption de l'ordre du jour;

2-Approbation du procès—verbal de la réunion du conseil d'administration antérieure et le suivi de l'exécution de ses décisions/recommandations;

3-Examen des rapports d'activités de l'hôtel et de la société au 30/09/2020;

4-Examen et adoption du budget prévisionnel et les flux de trésorerie de l'hôtel et de la société pour l'exercice 2021;

5-Examen du rapport de l'audit interne de la société au 30/09/2020;

6-Examen du rapport du commissaire aux comptes destiné au conseil d'administration concernant les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2018 et la transmission des états financiers de la société de l'exercice au 31/12/2020 à l'Assemblée Générale pour adoption;

7-Examen des dernières évolutions concernant la mise en location-gérance de l'hôtel;

8-Examen de l'exécution du plan stratégique et des objectifs du Directeur Général pour l'exercice 2020;

9-Examen et adoption des objectifs du Directeur Général de la société pour l'exercice 2021;

10-Divers.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 avril 2021, sous le numéro 21 DA 94.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 23 avril 2021, sous numéro CG/BZV/08 B 1022.

Fait à Brazzaville, le 23 avril 2021

Pour insertion,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°376/2021/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	26657 du 04-01-21	Sect BD4, bloc 53 ; Plle 10 ; Sup : 202,08m2	79, RUE TALA NKOLO (QUARTIER KOMBO)	9-BZV	LONGANGUI née BOUMANDOUKI Jeanne Gilberte
2	26954 du 25-03-21	Sect BD2, bloc 31 ; Plle 09 ; Sup : 464,31m2	RUE LINENGUE	9-BZV	OSSAKETO Alphonse
3	26906 du 15-03-21	Sect P10, bloc 102 ; Plle 9 ; Sup : 546,96m2	168, RUE MANGUENGUENGUE	5-BZV	NKIELALIOT Léonie Brejnev
4	22014 du 19-08-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 355,34m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	BISSIKO Michelle Rosine
5	26919 du 18-03-21	Sect P7, bloc 96 ; Plle 12 ; Sup : 426,11m2	157BIS, RUE NKO (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	LEAHA-L'IMOUA Bonongho Jeremy Mengha
6	19671 du 05-07-18	Sect N, bloc 26 ; Plles 3, 4, 5, 6 et 7 ; Sup : 2.500,00m2	QUARTIER N°6 LINENGUE (OWANDO)	CUVETTE	YASSINE HUSSEIN Salim
7	22018 du 20-08-20	Sect P3, bloc 62 ; Plle 04bis (ex.3) ; Sup : 226,31m2	54BIS, RUE MBETIS	3-BZV	EPOVO Evelyne Adèle Rose
8	21607 du 27-05-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.400,00m2	VILLAGE MINGALI BAMBOU	POOL	OYANDZI Sylvie
9	22019 du 20-08-20	Sect P3, bloc 62 ; Plle 04 (ex.3) ; Sup : 226,17m2	54, RUE MBETIS	3-BZV	YANGA EBESSE Nelly Chantal
10	26850 du 24-02-21	Sect P2, bloc 81 ; Plle 08 (ex. 11) ; Sup : 403,30m2	87, RUE YAOUNDES	3-BZV	BOUMANDOUKI Gilbert Gaston
11	21105 du 17-12-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3.842,41m2	AVENUE OBIA GASTON (MAKABANDILOU MANIANGA)	9-BZV	Enfants OPIMBAT
12	13857 du 03-02-16	Sect P8, bloc 7 ; Plle 8 ; Sup : 236,24m2	5, RUE KIKOUIMBA	4-BZV	KOUBONDIKILA Paul
13	21407 du 02-03-20	Sect P7, bloc 72 ; Plle 16 (ex 612) ; Sup : 305,11m2	612, RUE MOUKOUKOULOU	4-BZV	DANGA ADOU Jean Bruno
14	26741 du 22-01-11	Sect néant, bloc néant ; Plle néant ; Sup : 991,72m2	QUARTIER DJIRI	POOL	OBA NGAKOSSO Destin
15	21906 du 27-07-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 420,00m2	RUE TSIKATALA (MAKABANDILOU)	7-BZV	KENDZAMI Laurent
B	26979 du 29-03-21	Sect néant, bloc - ; Plle - ; Sup : 397,46m2	RUE STELLA MENSAH SASSOU NGUESSO	POOL	COULIBALY Moctar
17	22466 du 20-11-20	Sect P7, bloc 3 (ex 8) ; Plle 28 (ex 17) ; Sup : 363,04m2	9, RUE KINKALA (QUARTIER LOUBASSA)	4-BZV	MABANDZA Gilles B, MILLET Lens R et GANFINA Pascal E. M
18	26860 du 25-02-21	Sect -, bloc 23 ; Plle - ; Sup : 162,78m2	QUARTIER 12 STADE DE LA CONCORDE	POOL	BALONGA Eay Patrice
19	26922 du 18-03-21	Sect P16A, bloc 109 ; Plle 02bis ; Sup : 144,89m2	125BIS, RUE TSAMPOKO	6-BZV	OBAMBI Stevy Yannaev
20	27005 du 02-04-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.582,38m2	QUARTIER NDIBOU (IGNIE PK 45)	POOL	GUMBA YANDOU
21	26915 du 18-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 395,05m2	KINTELE (QUARTIER UNIVERSITE)	POOL	KOUNDI Hardie Jéadèle
22	21095 du 13-12-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 737,96m2	VILLAGE NZETE MOKO	ILE MBAMOU	VOUMBO YALO Dieudonné
23	21092 du 13-12-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 6.062,26m2	VILLAGE NZETE MOKO	ILE MBAMOU	VOUMBO YALO Dieudonné
24	21094 du 13-12-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 22.632,44m2	VILLAGE NZETE MOKO	ILE MBAMOU	VOUMBO YALO Dieudonné
25	21093 du 13-12-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1,262,94m2	VILLAGE NZETE MOKO	ILE MBAMOU	VOUMBO YALO Dieudonné
26	26921 du 18-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.389,78m2	VILLAGE NZETE MOKO	ILE MBAMOU	INGANI Bertille Inès Nefer
27	26990 du 1er-04-21	Sect P3, bloc 11 ; Plle 1 ; Sup : 365,43m2	54, RUE MBOCHIS	3-BZV	AYAYOS IKOUNGA Remy
28	26810 du 12-02-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 407,19m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	MOUNDOSSO ITOUA Ruth Exaucée
29	26989 du 1er-04-21	Sect : Zone Rurale ; Sup : 4.000,00m2	VILLAGE MVOUA	POOL	NIANGA Irenée Stavine
30	20388 du 29-07-19	Sect AT, bloc 17 ; Plle 4 ; Sup : 396,39m2	8, RUE MPOUI DAMIEN (NGAMBIO)	4-BZV	COUCKA BACANI Sylvie
31	26961 du 26-03-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 125.000,00m2	VILLAGE IKIONO	POOL	OYOUA Destaing Platini
32	26960 du 26-03-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.743,78m2	VILLAGE IKIONO	POOL	OYOUA Destaing Platini
33	26972 du 29-03-21	Sect P4, bloc 15 ; Plle 6 ; Sup : 297,69m2	16, RUE MAYAMA	4-BZV	NSOUADI Clarda Ange Système et IRO ARZIKA Rahila
34	19990 du 04-03-19	Sect P16, bloc 162 ; Plle 5 ; Sup : 366,23m2	62, RUE LIRANGA	6-BZV	ETSEKENDZOTO Alphonse
35	20957 du07-11-19	Sect C, bloc 46 ; Plle 15 ; Sup : 424,91m2	KINDA-ODZOKO (OWANDO)	CUVETTE	ETSEKENDZOTO Alphonse
36	26706 du 18-01-21	Sect CJ, bloc 52 ; Plle 7bis ; Sup : 221,50m2	12BIS MOUNTSAMBE (QUARTIER 3 POTEAUX)	9-BZV	NGATSE née ABONA Bienvenue Hermine
37	22443 du 17-11-20	Sect -, bloc - ; Plle 17 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	TSANA-MBIMBI Patrice
38	22442 du 17-11-20	Sect -, bloc - ; Plle 04 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	MOUANDINGA MichlèneLoreale
39	26983 du 31-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	MANGA Michaël Jaspère
40	27013 du 07-04-21	Sect P7, bloc 67 ; Plle 04 (ex 589) ; Sup : 148,99m2	589, RUE MOUKOUKOULOU (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	AMADOU KA Sidika
41	26909 du 15-03-21	Sect A, bloc 47 ; Plle 6bis ; Sup : 218,29m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	POOL	MABIKA MBOUNGOU Antoine et Enfants
42	26682 du 11-01-11	Sect P13B, bloc 93 ; Plle 04 ; Sup : 264,77m2	CASE 224/V (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	TSONO NDZALE née MBAYA Murielle Lavy
43	26876 du 03-03-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI (IBINA FERME)	POOL	MABIALA Jean-Claude Salem
44	8084 du 17-07-13	Sect U, bloc - ; Plle 159bis ; Sup : 312,39m2	159BIS, RUE DEPOT CFCO (OUENZE)	5-BZV	MAYINDA MBETHAULT Johann Rivelly
45	26681 du 11-01-11	Sect P7, bloc 04 ; Plle 13 ; Sup : 356,40m2	35, RUE KINKALA	4-BZV	TSONO NDZALE Dominique Ursel

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 30 avril 2021
Le Chef de Bureau, **Gilbert MBANDZA.**

THEATRE

«Seule la lutte libère!» d'Emma Mireille Opa Elion présenté à Brazzaville

«Seule la lutte libère ! », c'est l'intitulé de la pièce de théâtre d'Emma Mireille Opa Elion, journaliste, fonctionnaire au ministère de la Culture et des arts, parue aux Editions Les lettres Mouchetées (Pointe-Noire, Congo). La cérémonie de présentation de ce livre, s'inscrivant dans le cadre de la première édition de la Caravane du livre et du théâtre, a eu lieu jeudi 22 avril dernier, au Palais des congrès, à Brazzaville. C'était en présence de plusieurs personnalités passionnées du livre et du théâtre.

Mme Emma Mireille Opa Elion

L'acte 1 de la Caravane du livre et du théâtre se déroule du 22 avril au 6 mai 2021, notamment dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Lékoumou, Bouenza, Niari et Pool. Objectif: vulgariser le livre et le théâtre…

Le livre d'Emma Mireille OPA Elion est une somme de 109 pages, divisée en trois actes, préfacé par Isidore Mvouba, ancien premier ministre, président de l'Assemblée nationale. Ce livre met en exergue le combat mené par les femmes à différents niveaux pour leur émancipation dans le temps et dans l'espace. Non seulement au Congo, en Afrique et dans le monde. Un échantillon de ces quelques femmes est présenté sur la couverture de ce livre. Elles sont de différents horizons.

La couverture du livre

Présentant l'ouvrage, l'écrivaine Alima Madina, tout en saluant le courage de certaines femmes qui ont gravi les marches de l'échelle sociale pour faire parler d'elles, a indiqué que l'acte d'écrire est un combat.

Dans la deuxième partie du livre, soutient-elle, l'auteure montre l'importance de l'éducation au niveau des femmes.

La troisième partie, quant à elle, traite de la complémentarité entre l'homme et la femme. Elle montre les bienfaits de cette complémentaire.

Faisant l'analyse du livre, le professeur Mukala Kadima Nzuji a montré qu'il y a une complexité entre l'auteure et l'éditeur, et souligné, en substance, qu'il y a des femmes qui sont rattachées à la tradition: *«Ces traditionnalistes s'opposent à ce que les filles n'aillent pas à l'école. Par contre, celles qui sont émancipées encouragent l'éducation des filles ».*

Pour lui, ce livre essaie de montrer que l'homme et la femme ont les mêmes droits: *«Egalité des chances, quand vous faites les mêmes études, vous avez les mêmes diplômes, les mêmes salaires.».*

Le professeur Kadima Nzuji a relevé, par ailleurs, qu'il y a des préjugés qu'il faut combattre. Car, *«s'ils ne sont pas combattus depuis le berceau, c'est un danger pour la société»*. Il a rappelé que c'est un effort de longue haleine, car il n'y a pas de résultats sans effort.

Après un échange fructueux avec l'assistance, à propos du livre, Emma Mireille Opa Elion a pris acte des propositions faites par les uns et les autres en vue d'améliorer sa démarche.

A signaler que l'assistance a eu droit à la représentation de la pièce *«Seule la lutte libère!»* par les artistes-comédiens du Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD).

Pascal-Azad DOKO

MUSIQUE

Sam Talanis, un talentueux artiste à suivre absolument!

L'un des meilleurs représentants de la chanson congolaise moderne en Europe actuellement se nomme ''Sam Talanis'', Didier Samba à l'état-civil. Artiste d'origine congolaise (Brazzaville), il vit en France depuis quelques années. Médecin de son état, et passionné de musique à la fois, il associe plusieurs styles musicaux dans son répertoire: la rumba, le reggae, la salsa, le boléro et le zouk.

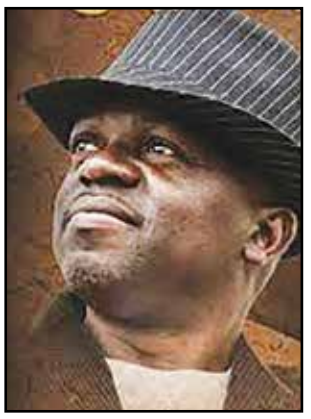
Sam Talanis

Il possède déjà trois albums autoproduits: ''Pèlerinage for Africa'', ''Cri d'amour pour le Congo'', un opus qui a reçu en 2008 le Prix ''Tam-Tam d'Or'' du meilleur album de la diaspora congolaise. En 2012, Sam Talanis a réédité la même prouesse avec son deuxième album, ''Vice Versa'', couronné également par le Prix ''Tam-tam d'Or''. Il est également récipiendaire du Prix ''Tam-tam d'Or'' de meilleur artiste congolais de la diaspora, lors de la 7e édition, en 2014. Il est aussi l'auteur de l'album "Symbiose", paru en février 2019 et qui est l'aboutissement de plusieurs mois de travail.

Les fans avaient très hâte d'entendre ce qu'est le 3e album de la carrière musicale de Sam Talanis.

A signaler qu'après le grand succès obtenu lors de la première édition de "Pool Malebo Music Awards", Sam Talanis est revenu plus heureux en 2019, avec le prix de meilleur artiste de la diaspora. C'est une grande réussite, qui l'a placé dans les talentueux artistes à suivre absolument, tant pour leur qualité d'écriture que pour leur univers musical.

Artiste au talent indéniable et à la pensée fertile, Sam Talanis réserve à ses fans certainement beaucoup d'autres surprises dans la suite de sa carrière. Mais, comme la plupart des artistes de la diaspora et d'autres pays de la planète, l'artiste a vu son élan freiné par la pandémie du Coronavirus qui ébranle le monde depuis pratiquement une année et quelques mois aujourd'hui.

Alain-Patrick MASSAMBA

NILEDUTCH CONGO
Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de francs CFA
Siège social: Intersection des rues Côte Matève et Tchionga,
Immeuble Cube Center, Quartier Ndjindji, B.P.: 5131, Pointe-Noire,
République du Congo
RCCM: CGIPNR/11 B 2025

1. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire en date, aux Pays-Bas, du 19 mars 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 16 avril 2021 , sous le n°2534, folio 071/7, les actionnaires de la société ont notamment décidé de nommer Monsieur Eric Lhionef Ndongo Ongagna, en qualité de nouvel administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur décédé, Monsieur Rachad Bernadin Moulopo, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à tenir en 2025 ;

2.Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, aux Pays-Bas, du 19 mars 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 16 avril 2021, sous le n°2537, folio 071/10, les administrateurs de la société ont notamment décidé, suite au décès de Monsieur Rachad Bernadin Moulopo, occupant les fonctions de Président Directeur Général, de désigner Monsieur Eric Lhionel Ndongo Ongagna en qualité de nouveau Président Directeur Général, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à tenir en 2025.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué le 19 avril 2021, au Greffe du Tribunat de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros 21 DA 138 et 21 DA 139.

L'inscription des décisions prises par l'Assemblée générale ordinaire et par le Conseil d'administration a été constatée à la même date, sous les numéros M2/21-160 et M2/21-161.

Pour avis,
Le Conseil d'administration.

NILEDUTCH CONGO FORWARDING AND LOGISTICS
Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de francs CFA
Siège social: Intersection des rues Côte Matève et Tchionga, Immeuble Cube Center,
B.P.: 5131, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/18 B 16

1. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire en date, aux Pays-Bas, du 19 mars 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 14 avril 2021, sous le no 2484, folio 69/4, les actionnaires de la société ont notamment décidé de nommer Monsieur Eric Lhionel Ndongo Ongagna, en qualité de nouvel administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur décédé, Monsieur Rachad Bernadin Moulopo, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à tenir en
2026;

2. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, aux Pays-Bas du 19 mars 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 14 avril 2021, sous le n°2486, folio 69/6, les administrateurs de la société ont notamment décidé, suite au décès de Monsieur Rachad Bernadin Moulopo, occupant les fonctions de Président Directeur Général, de désigner Monsieur Eric Lhionel Ndongo Ongagna en qualité de nouveau Président Directeur Général de la société, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à tenir en 2026.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué le 19 avril 2021, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros 21 DA 137 et 21 DA 136. L'inscription des décisions prises par l'Assemblée générale ordinaire et par le Conseil d'administration a été constatée à la même date, sous le numéro M2/21-159.

Pour avis,
Le Conseil d'administration

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Secrétariat Général
Direction de l'Organisation et des Projets

THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALEE DE LA CEMAC/P161368

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale: 1917 — Yaoundé — République du Cameroun
Tél.: (237) 222 23 40 30/60 Fax: (237) 222 23 33 29

Commission de Passation des Marchés— Composante BEAC du Projet

Avis de Pré-qualification

Pays: Cameroun
Projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC
Marché: Sélection d'un partenaire technique et stratégique en vue d'établir un bureau d'information sur le crédit régional dans la CEMAC-P161368
Appel d'Offres N°: 001/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2020/PQ
Acheteur: Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
Crédit IDA N°: 62290

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement auprès de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre les activités du Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et entend affecter une partie de ce financement aux paiements relatifs au marché pour la sélection d'un partenaire technique et stratégique en vue d'établir un bureau d'informations sur le crédit régional dans la CEMAC.
2. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la sélection d'un partenaire technique et stratégique en vue d'établir un bureau d'informations sur le crédit (BIC) régional dans la CEMAC. Il s'agit de la fourniture d'une expertise technologique et financière en matière de services de reporting d'informations sur le crédit sur les consommateurs et les entreprises. Le processus de préqualification doit aboutir à la sélection de l'investisseur approprié qui travaillera avec la BEAC, la COBAC; les acteurs du système financier (établissements de crédit, établissements de microfinance et établissement de paiement), les grands facturiers (opérateurs de téléphonie fixe et mobile, sociétés de distribution d'eau et d'électricité, etc.) et d'autres acteurs pertinents pour établir, détenir, gérer et exploiter un BIC adapté aux besoins des fournisseurs et des utilisateurs d'informations sur le crédit dans la CEMAC.

A titre d'information, à fin 2020, le paysage financier de la CEMAC comptait 60 établissements de crédit, dont 51 banques et 9 établissements financiers, et près de 864 établissements de microfinance. Ce paysage a été enrichi avec l'introduction d'une nouvelle catégorie d'acteurs, les établissements de paiement, qui sont autorisés à octroyer des crédits d'un montant plafonné à 100 000 F. CFA, dans le cadre de leurs activités d'offre de services de paiement.
Actuellement, les principales sources d'informations sur le crédit pour les prêteurs dans la CEMAC sont (i) la Centrale Récapitulative des Risques Bancaires de la BEAC, mise en place au début des années 1990 et périodiquement alimentée par les établissements de crédit, (ii) et la Centrale des risques des établissements de microfinance développée par le Conseil National du Crédit du Cameroun, uniquement ouverte aux institutions financières implantées au Cameroun. Outre ces centrales de risques qui diffusent des informations sur le crédit, d'autres plateformes disponibles ou en cours de développement fournissent des informations financières, à savoir: i) la Centrale des bilans de la CEMAC, lancée en 2018, qui diffuse les données financières des entreprises non financières; ii) la Centrale des incidents de paiement, qui fournira les informations sur les incidents enregistrés sur les instruments de paiement circulant dans la CEMAC.
Bien que contenant des informations utiles à l'évaluation du risque de crédit, ces différentes centrales d'informations financières ne sont pas en mesure de proposer au secteur du crédit des services de crédit reporting avancés. Il existe donc un besoin commercial impérieux d'un Bureau d'informations sur le crédit moderne et fiable pour améliorer la qualité de la prise de décisions relatives au crédit, élargir l'inclusion financière et la base des clients emprunteurs, améliorer les performances en termes de risque de crédit et réduire les pertes sur prêts.
Les invitations à soumissionner devraient être lancées en mai 2021.
3. La pré-qualification se déroulera conformément aux procédures de pré-qualification spécifiées dans le Règlement de Passation de Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2017 révisé en novembre 2017 de la Banque Mondiale («les Règles de passation des marchés»); elle est ouverte à tous les candidats des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.
4. Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le document de pré-qualification auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email: adoum@beac.int ou dzou@beac.int et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 9 heures à 13 heures, heure de Yaoundé. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet des documents de pré-qualification en Français en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après accompagnée du versement non remboursable de la somme de soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros. Le paiement sera effectué par virement, chèque ou en espèces. Le dossier sera remis en mains propres au siège de la BEAC ou acheminé par voie électronique.
5. Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après, avant le 20 mai 2021 à 13 heures (heure de Yaoundé). Les dossiers de candidatures reçues en retard pourront être rejetés.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, Avenue Monseigneur Vogt, B.P.: 1917, Yaoundé/
Cameroun, UGRIF, 12e étage, Porte 1207
Monsieur le Coordonnateur du Projet
Yaoundé, le 20 Avril 2021.

[1]L'activité des établissements de paiement est régie par Règlement n°04/18/CEMAC/IMAC/COBAC du 21 décembre 2018, relatif aux services de paiement dans la CEMAC. Pour le moment, aucun établissement de paiement n'a encore été agréé dans la CEMAC.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°375/2021/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	16526 du 12-06-17	Sect: Zone non cadastrée; Sup: 800,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	NGATSE née ABONA Bienvenue Hermine
2	26824 du 16-02-21	Sect J, bloc 34 ; Plle 3 (ex C4-82); Sup: 307,13m2	OCH (MOUNGALI 3)	3-BZV	BAHOUA-BOUKONZO Antoinette Rebecca
3	26882 du 08-03-21	Sect P2, bloc 101 ; Plle 07; Sup: 200,78m2	60, RUE DAHOMEENS	3-BZV	TANDJIGORA Mahamadou Fousseyni
4	26892 du 10-03-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 8.000,00m2	VILLAGE KOUOMI (MANDIELE II)	POOL	MAKAYA BOUEYA Esther Doreen Ingrid
5	22372 du 30-10-20	Sect P15, bloc 116 ; Plle 7bis; Sup: 181,54m2	23, RUE MPILA	6-BZV	AMINA DZAKOMBA Franck Styvele
6	26762 du 28-01-21	Sect -, bloc -; Plle 02; Sup: 502.250,00m2 soit 50ha22a50ca	VILLAGE MBAMBA 1	POOL	EBOUKA-BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine
7	22430 du 16-11-20	Sect AM, bloc 24 ; Plle 9bis; Sup: 396,86m2	16, RUE BAVOUIDI (QUARTIER MBOUALA)	7-BZV	Enfants FOUTOU
8	26905 du 15-03-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 800,00m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	EYELEGOLY-ITOUA
9	22349 du 27-10-20	Sect D2, bloc 9 ; Plle 4bis; Sup: 376,01m2	24, RUE BILONGUI	4-BZV	MBEMBA BANZOUZI Gina Joseline Sorelle
10	26908 du 15-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 6.000,00m2	VILLAGE YIE	POOL	OKO GAKALA André
11	26848 du 24-02-21	Sect P8, bloc 10 ; Plle 9 ; Sup : 420,22m2	15, RUE TSABA	4-BZV	MONGO NGOMBE Regis-Axel Prince
12	21912 du 27-07-20	Sect P14, bloc 81 ; Plle 14 (ex. I.24) ; Sup: 343,61m2	24, RUE YABA	6-BZV	OMBA Philippe
13	26928 du 22-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 240,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	ENGOYA BANGASSI Jean Marius
14	13812 du 15-06-15	Sect P13, bloc - ; Plle 12 ; Sup : 400,00m2	62, RUE NTSOUMOU (QUARTIER JACQUES OPANGO)	6-BZV	MAKASSOU Elise Léonie
15	26927 du 22-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	MFOUITA Dominique Alvy
B	26720 du 19-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,95m2	RUE ABALA PARIS (Q. UNIVERSITE D.S.N)	POOL	KOUD Solange Irène
17	26761 du 28-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 64.320,02m2	VILLAGE YIE	POOL	ASSONA NDINGA Hyrma Ermine
18	26925 du 19-03-21	Sect B, bloc 13; Plle 6 ; Sup: 575,00m2	BOUGUI (QUARTIER : OUENZE) EWO	CUVETTE-OUEST	OYINDZA OPIE Chanel
19	26926 du 19-03-21	Sect B, bloc 35 et 36; Plle -; Sup: 10.200,00m2	BOUGUI (QUARTIER : OUENZE) EWO	CUVETTE-OUEST	AYAYOS IKOUNGA Remy
20	26816 du 15-02-21	Sect CH, bloc 40; Plle 4; Sup: 400,00m2	MASSENGO	9-BZV	NSONDI MATALA Mireille Carole
21	22005 du 18-08-20	Sect P13C (ex P13), bloc 06 (ex 82); Plle 24bis; Sup: 386,36m2	N°1024 (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	KIBIADI Pamela Grize Loriane
22	26849 du 24-02-21	Sect P8, bloc 113; Plle 15 (ex 1bis); Sup: 402,79m2	40BIS, RUE LOUFOULAKARI	4-BZV	KOYA Blanchard
23	22602 du 21-12-20	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 800,00m2	ACADEMIE (QUARTIER MAKABANDILOU 2)	9-BZV	MBOULOU Jude Bardelaute
24	26953 du 25-03-21	Sect P16, bloc 168; Plle 10; Sup: 476,63m2	79, RUE EQUATEUR (QUARTIER 65)	6-BZV	ZIBOTH GOUOCK née ODOUA Carine
25	26844 du 24-02-21	Sect -, bloc -; Plle -; Sup: 812,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK45)	POOL	MAKAYA Blaise Pascal
26	26974 du 29-03-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup: 1.523,29m2	QUARTIER GAMBIO (KINTELE)	POOL	AKOUALA Anasthasie
27	19737 du 12-12-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE MVOUA	POOL	MAKOLA Hervina Prodige
28	19738 du 12-12-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.000,00m2	VILLAGE MVOUA	POOL	MAKOLA BATOUMOUENI Herman
29	26704 du 26-01-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 30.000,00m2 soit 3ha	VILLAGE MVOUA	POOL	MAKOLA MOUNKA Joseph K'hertus
30	26978 du 30-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 362,96m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS S. NGUESSO	POOL	DOKO Emile
31	21791 du 30-06-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 3.341,65m2	OYO (QUARTIER OYA)	CUVETTE	NGAKALA Michel
32	21790 du 30-06-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.207,06m2	OYO (QUARTIER OYA)	CUVETTE	NGAKALA Ignace
33	26973 du 29-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 315,80m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	AKOUALA Anasthasie
34	21944 du 03-08-20	Sect PA, bloc 14 ; Plle 11 ; Sup : 364,00m2	79, RUE ALBERT MAMPIRI	4-BZV	VAYA Aude Berveli
35	13830 du 31-12-15	Sect -, bloc - ; Plles 1 à 10 ; Sup : 4.000,00m2	KINTELE	POOL	ONIANGUE Merveille Dayana
36	13831 du 31-12-15	Sect -, bloc - ; Plle 03 ; Sup : 400,00m2	KINTELE	POOL	ONIANGUE Merveille Dayana
37	26658 du 04-01-21	Sect BD4, bloc 53; Plle 10bis; Sup: 200,46m2	79BIS, RUE TALA NKOLO (QUARTIER KOMBO)	9-BZV	EPENY OBONDZO née IKAMA Françoise
38	26995 du 02-04-21	Sect -, bloc - ; Plle -; Sup: 1.260.000,00m2 soit 126ha	VILLAGE ODZIBA (100KM)	POOL	BOUYA Jean Jacques
39	26996 du 02-04-21	Sect: Zone non cadastrée; Sup: 5.472.000m2 soit 547ha	VILLAGE ODZIBA (100KM)	POOL	Jean Jacques BOUYA
40	26992 du 02-04-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 25.000,00m2 soit 25ha	VILLAGE MBAMBA	POOL	MUTUND YIND Fanny
41	26997 du 02-04-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 201ha	OBENGA (PLAINE) ROUTE D'ETOUMBI (Makoua)	CUVETTE	Jean Jacques BOUYA
42	26999 du 02-04-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 390ha00a	FORET DOUMA LA NZOUNGOU (MAKOUA)	CUVETTE	Jean Jacques BOUYA
43	27000 du 02-04-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 7.596,57m2	QUARTIER BONGA (MAKOUA)	CUVETTE	Jean Jacques BOUYA
44	26998 du 02-04-21	Sect -, bloc -; Plle -; Sup: 995.075,31m2 soit 99ha50a	PLAINE IKEGNA (DERRIERE VILLAGE OMBELE)	CUVETTE	Jean Jacques BOUYA
45	27001 du 02-04-21	Sect F, bloc 72 et 73; Plles 1 à 24; Sup: 13.462,73m2	QUARTIER BONGA	CUVETTE	BOUYA Jean Jacques

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 30 avril 2021
Le Chef de Bureau, **Gilbert MBANDZA.**

SOCIETE NATIONALE DES PETROLES DU CONGO (SNPC)

Le rendez-vous manqué en exploration-production

Par A. Charles SOCKATH
Docteur-ingénieur, Founder & CEO SO4 Think-tank

Créée par la loi 1-98 du 23 avril 1998, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) est dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière.
Sa création découle d'une grande ambition du Président de la République, de doter le Congo d'une grande entreprise nationale capable d'opérer activement dans tout le secteur pétrolier, à l'instar de la SONATRACH en Algérie, ou de la SONANGOL en Angola.
Après une quarantaine d'années d'activités pétrolières au Congo, et devant l'expérience malheureuse de la première société nationale dans le secteur pétrolier, le projet est conduit jusqu'à son terme, cela malgré une farouche opposition des institutions financières internationales.
La SNPC a donc pour objectif principal, de s'affirmer comme étant une grande société pétrolière, aux côtés des multinationales opérant au Congo.
A cette grande vision du Président de la République, les cadres congolais successivement nommés à la tête de la SNPC ont pour mission principale, l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies permettant la réalisation de cette vision.

La première action entreprise consiste à s'approprier rapidement la commercialisation des parts de brut revenant à l'Etat et à la société nationale. Jadis, la vente de ces parts de pétrole était réalisée par les multinationales pétrolières travaillant au Congo, via des mandats de commercialisation, et cela, malgré l'existence d'une société nationale dans le secteur. Cette opération de vente, revenant chère à l'Etat et à la société nationale, car les frais de commercialisation s'élèvent à plus de 2% de la valeur marchande de chaque cargaison vendue.
En 1999, un an après sa création, la SNPC commence la commercialisation du brut de l'Etat et de la société nationale. Cette opération très importante, malgré les difficultés d'apprentissage, va permettre au Congo de maîtriser les mécanismes complexes de la commercialisation du brut, en accédant directement aux marchés pétroliers internationaux. Elle va aussi aider les experts congolais des ministères des hydrocarbures et des finances, de mieux appréhender le fonctionnement des marchés pétroliers lors des réunions de fixation des prix de vente des bruts congolais. Cela, avec toutes

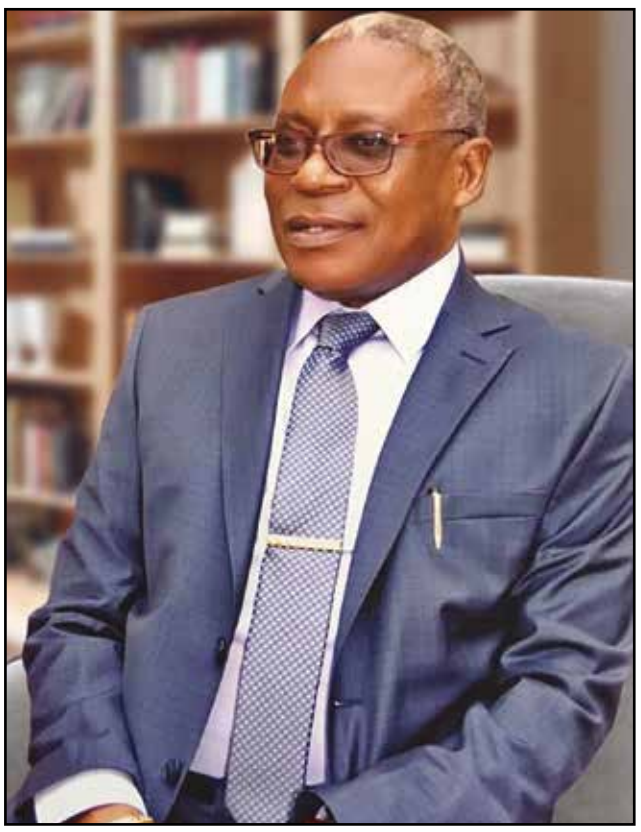

les conséquences non seulement sur la valeur réelle des bruts congolais vendus, valeur autrefois toujours contestée, mais également sur l'évaluation du remboursement des coûts pétroliers récupérables. Améliorant ainsi, les revenus pétroliers de l'Etat et de la société nationale.
Après cette avancée dans la commercialisation, qu'en est-il alors de l'exploration-production?

La première période de la SNPC est marquée aussi par une grande diversification de ses activités. La nouvelle direction, nommée en 2005, décide de réduire les actifs non-pétroliers et applique une stratégie dite «Le recentrage». Celle-ci consiste à revenir aux métiers plus traditionnels d'une société pétrolière et pour cela, un accent particulier est mis sur l'exploration-production.
Une acquisition de permis pétroliers de recherche et d'exploitation est faite en 2007 par la SNPC. Pour la première fois, une société nationale joue le rôle d'opérateur pétrolier dans un groupe contracteur. Elle s'associe alors à la société nationale pétrolière ivoirienne PETROCI et à la société canadienne PREVAIL, pour le développement et l'exploitation des champs du permis Mengo-Kundji-Bindi, dit MKB.
En effet, le rôle d'opérateur permet à une société pétrolière, non seulement de consolider sa crédibilité et son savoir-faire en conduisant les opérations, mais aussi de capter une part importante des revenus des activités du projet, par la rémunération de son personnel et de ses services. A cette occasion, deux puits sont forés sur le champ de Kundji. La première goutte d'huile «estampillée SNPC» est ainsi produite et livrée à la CORAF en 2010.
Dans cette même lancée, avec la création de la direction générale adjointe chargée de l'amont pétrolier, six nouveaux puits sont conçus et forés par les ingénieurs congolais de la SNPC, entre 2011 et 2013. Les puits sont réalisés sans difficulté majeure, et sans assistance particulière de l'extérieur. Actuellement, tous ces puits sont en production et garantissent toujours la seule production opérée de la SNPC.
En même temps, les installations de surface sont étudiées et construites par les ingénieurs et cadres congolais de la SNPC. Elles permettent l'exploitation du champ de Kundji suivant les normes et pratiques internationales.
La SNPC réalise aussi en 2013, avec succès et pour la première fois dans l'histoire d'une société nationale pétrolière du Congo, deux acquisitions sismiques. Une sur le permis Mayombe et l'autre sur le permis MKB. Ces acquisitions sismiques donnent une meilleure connaissance des champs, pour une implantation optimale des puits d'exploration et de développement, avec à la clé une meilleure productivité.
Malgré cette expérience prometteuse acquise progressivement par la SNPC dans la conduite des opérations pétrolières, les investissements pour le développement complet du champ de Kundji et d'autres activités de l'amont pétrolier s'estompent lentement. Et pourtant, ne dit on pas que l'investissement est l'essence de la croissance?
En effet, le «syndrome du puits sec», celui qui paralyse parfois certains décideurs des sociétés pétrolières lors de la prise de la décision finale de forer un puits, à cause du grand risque financier encouru, s'installe probablement à la tête de la SNPC. Malgré les accords répétés de l'Etat, du conseil d'administration de la SNPC et des partenaires pour la poursuite des forages, accords souvent obtenus sans difficulté, les opérations ralentissent, faute de financement. Et pourtant, une confiance naissante à l'égard de la SNPC par les partenaires du groupe contracteur est observée, car ceux-ci approuvent et soutiennent par tous les moyens, les différents programmes des opérations proposés par elle.
Le pétrole, business certes très capitalistique avec des grands risques financiers, mais aussi avec des revenus très importants en cas de succès, justifie pleinement la prise d'un minimum de risque car, qui ne risque rien n'a rien, et le risque zéro n'existe pas. A cette même période, tous les indicateurs pétroliers sont au vert. La demande est soutenue et le prix du baril culmine à plus de cent dollars américains. Le moment est propice aux investissements pour les développements pétroliers, c'est le cas de Moho-Nord pour Total E&P Congo, Litchendjili pour ENI Congo et Kayo pour Whing-Wha Pétrochemical.
Malheureusement, l'audace ou le contraire de la peur, cette qualité indispensable chez les capitaines de l'industrie en pareille circonstance, fait peut-être défaut auprès de certains décideurs de l'entreprise.
En 2014, plusieurs opportunités permettant à la SNPC de prendre une option sérieuse dans l'exploration-production se présentent aussi. En effet, plusieurs champs matures en production et déjà amortis ont des permis d'exploitation qui arrivent à échéance, devenant automatiquement propriétés de l'Etat. L'Etat peut alors, dans ce cas, utiliser la SNPC comme société de services, pour la poursuite de l'exploitation de ces champs et cela, sans investissements supplémentaires très importants.
Cette éventualité est prise très au sérieux par les ingénieurs et cadres congolais de l'amont SNPC, car elle est très motivante. Elle fait alors l'objet d'une étude approfondie et d'une préparation minutieuse. Les moyens stratégiques de sa mise en œuvre sont clairement définis.
Pour une anticipation, un accord est conclu avec la société commune CONGOREP, en vue d'une immersion de formation des opérateurs de la SNPC sur le champ offshore d'Eméraude. Cette importante préparation est faite dans le cadre d'une éventuelle reprise de l'operating par la SNPC de certains champs en mer.
L'opération de reprise de l'operating des champs matures par la SNPC, aurait probablement permis au Congo d'appliquer pour la première fois le contrat de service. Ce type de contrat, très utilisé dans les pays pétroliers du golfe arabo-persique, permet à l'Etat de devenir seul propriétaire du champ et, d'utiliser sa société nationale d'exploitation comme prestataire de services. Dans ces conditions, plus de partage de production avec des tiers, et encore moins d'administration pour la gestion du titre minier. Malheureusement, cette opération n'est pas conduite jusqu'à son terme.
Pendant un moment, plus rien d'important ne se réalise en exploration-production. S'installe alors, lentement, un émoussement de l'enthousiasme des ingénieurs et cadres congolais de l'amont pétrolier SNPC, dans leur ambition communément partagée, de participer activement à la création d'une vraie société pétrolière nationale dans l'exploration-production.
Heureusement, la reprise actuelle des forages sur le champ de Kundji et autres, par la direction nommée en 2018, remet la SNPC sur le chemin de son affirmation sur la scène nationale et internationale comme opérateur pétrolier. Cela à l'image de la SONATRACH et la SONANGOL. Ces opérations de forage et de développement relancées confirment aussi l'importance, sinon l'obligation de la réalisation par la SNPC, de l'objectif majeur voulu par le Président de la République, lors de sa création, à savoir: intervenir, pour le compte de l'Etat directement dans toutes les opérations relatives à la production tant sur le territoire congolais qu'à l'étranger.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020.
Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles...

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

BOXE ARABE

Malabo, en attendant Moscou

La Guinée Equatoriale s'est vue confier l'accueil du 1er Championnat d'Afrique professionnel de boxe arabe. Ce sera le 29 mai à Malabo. Le choix de ce pays comme hôte de l'événement a été officialisé par le président de la Fédération africaine et des îles de la boxe arabe (FAIBA), le Gabonais Eric Richard Ella Békalé.

Après le renvoi du Grand Prix de boxe arabe de Russie du 27 juillet au 10 août prochain, en raison de la recrudescence de la COVID-19, nombreux se posaient des questions sur les actions que mènera le bureau de la FAIBA en attendant cet événement sportif d'une dimension planétaire, qui mobilisera en terre russe pas moins de 160 pays dont plusieurs du continent africain. La réponse, ils l'ont eue le 20 avril dernier du président de la FAIBA. Au terme de la demande formulée par la Guinée Equatoriale, la FAIBA a noté avec satisfaction la réponse positive du requérant au cahier des charges qui lui a été notifié, a relevé le président Eric Richard Ella Békalé. *«C'est un grand plaisir d'annoncer que le premier championnat africain de boxe professionnelle se déroulera prochainement sous les auspices de la Fédération des îles africaines de boxe arabe nouvelle forme»*, a-t-il déclaré.

Le président de la FAIBA, le Gabonais Eric Ella Békalé

Le Président de la FAIBA, conscient du défi que représente le Championnat d'Afrique, a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance au Président de la Guinée Equatoriale et à son Gouvernement. *«Je tiens à remercier le Président Teodoro Obiang Nguema Mbazogo, qui a accepté d'accueillir cette première compétition africaine»*, a-t-il déclaré. *«Toute ma gratitude pour tout ce qu'il continue de faire, notamment pour la jeunesse africaine et équato-guinéenne».*

La Guinée Equatoriale est une habituée des grands évènements sportifs. Elle dispose des installations sportives et sanitaires modernes qui sont la clé de réussite d'une compétition en cette période de pandémie de COVID-19. Mais c'est une première pour la boxe arabe.

La compétition est programmée le 29 mai 2021. Elle servira de préparation au Grand Prix de Russie. Quatre catégories sont concernées par ces joutes : 57kg, 60kg, 63kg et 67 kg. La FAIBA espère qu'à travers ce championnat de Malabo, il va naître une espérance et beaucoup de gaieté au niveau des jeunes africains en général et de jeunes équato-guinéens en particulier. Ainsi, le rendez-vous est pris pour les amateurs de boxe arabe.

A noter que le Congo aussi y prendra part.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ATHLETISME

Le marathonien Rolas Safou prend sa retraite

On ne verra plus le célèbre Rolas Safou (78 ans, né en 1943) courir sur les avenues et rues de la ville océane pendant les week-ends. Et pour cause : le septuagénaire a pris sa retraite de son sport, l'athlétisme! Son corps a décidé qu'il était temps de laisser tomber et de s'avancer dans une nouvelle direction. Il l'a fait savoir au cours d'une cérémonie festive organisée par le club des marcheurs de Gambouissi du cinquième arrondissement Mongo-Poukou. Rolas Safou s'est prêté à nos questions.

**Comment êtes-vous arrivé au sport?*

Rolas Safou

**Jadis, on commençait le sport par le truchement du mwana-foot. Au regard de mon physique svelte, j'ai choisi définitivement l'athlétisme, notamment le marathon. Depuis, courir est devenu ma passion. Puis, j'ai intégré le club des Marcheurs de Gambouissi. Les week-ends, pendant que les amis du club font la marche sportive, connaissant déjà l'itinéraire, je cours en aller et retour du point de départ à l'arrivée. Aujourd'hui, à 78 ans, j'ai résolu de prendre ma retraite pour me consacrer exclusivement à l'encadrement de mes six enfants, dont deux jumelles, et à mon métier de coiffeur.

**Durant votre parcours sportif, avez-vous participé à une compétition ?*

**En 2009, à 66 ans, j'ai pris part au semi-marathon organisé par la MUCODEC lors de son anniversaire et occupé la dixième place sur trois cent participants. Hormis cela, j'ai aussi participé à quatre éditions du cross populaire dénommé ''Les 15 km de Pointe-Noire'' organisé par le Conseil municipal et départemental de Pointe-Noire. Mais je n'ai jamais reçu une récompense, ni un prix d'encouragement de la part des organisateurs. Tenez ! A la 13è édition de ce cross populaire, j'avais occupé la troisième place dans la catégorie des vétérans. A la proclamation des résultats, je devais recevoir un kit sportif complet couplé d'un congélateur de 400 litres. Mais, à la surprise générale le jury ne m'a donné que le kit, prétextant que le congélateur ne m'était pas destiné. Grande était ma déception. Au regard de ce complot ouvert, j'ai arrêté net avec les compétitions ce, jusqu'à ce jour où je prends ma retraite.

**Avez-vous formé des jeunes?*

**Comparativement à notre époque, les jeunes d'aujourd'hui n'aiment plus le sport, mais s'adonnent plus à l'oisiveté et aux choses nocives. Pourtant, le Gouvernement, par la dynamique de la municipalisation accélérée, a maillé le pays en infrastructures sportives modernes pour susciter leur passion. C'est à eux d'en tirer profit. Toutefois, je reste à leur disposition pour d'éventuels conseils.

Equateur Denis NGUIMBI

LIGUE EUROPENNE DES CHAMPIONS

Les malheurs des favoris

Le football, décidément, est un jeu imprévisible. Les résultats des demi-finales aller de la Ligue européenne des champions, à contre-courant de la logique, en sont une preuve.

Ces matches aller ont enregistré deux grandes déceptions : le Real Madrid d'Espagne et le PSG de France, qui recevaient respectivement Chelsea FC mardi 27 avril, et Manchester City mercredi 28 avril 2021.

Le petit tremblement de terre est venu du Parc-des-Princes où le Paris Saint-Germain, donné vainqueur par les pronostiqueurs, a perdu (1-2) après pourtant une super-première période de jeu au cours de laquelle il a mené logiquement au score (1-0). Sa deuxième mi-temps a été catastrophique et, donc, il risque de se faire débarquer par Manchester City. Comment en effet expliquer deux mi-temps si dissemblables de la part d'une équipe aussi expérimentée? Analystes et observateurs se posent cette question. Ce PSG-là, décidément, est une équipe maudite, se désolent les commentateurs français.

Les joueurs de City euphoriques après leur victoire

Quant au Real Madrid, équipe taillée pour gagner, il est devenu tout aussi imprévisible. Personne ne s'attendait à ce qu'il soit contraint, dans son antre, au match nul (1-1) par Chelsea FC. Il n'a dû son salut qu'à son avant-centre français Karim Benzema, auteur d'un splendide but d'égalisation. Il n'empêche. Le Real Madrid a déçu, ni plus ni moins.

C'est seulement en début de semaine prochaine que les demi-finales en cours rendront définitivement leur verdict. Que nous réservent les matches retour? De quoi seront capables le Real Madrid et le PSG? Au vu de ce qu'on a vécu mardi et mercredi dernier, il y a de quoi voir vaciller les certitudes.

Jean ZENGABIO

KARATE A POINTE-NOIRE

Michel Malalou Makanga reconduit à la tête de la Ligue

Dans son processus de renouvellement des comités directeurs des ligues départementales, la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (FECOKA'AMA) a appelé le 25 avril dernier les karatékas de Pointe-Noire à élire un nouveau président. Le président sortant, Michel Malalou Makanga, a été réélu haut-la-main.

L'assemblée générale élective s'est déroulée sous le regard attentif du 4e vice-président de la FECOKA'AMA, Me Nicaise Maxence Ondongo, qui avait à ses côtés le directeur départemental des Sports, Joseph Ndinga Biangou. La salle de réunion du Complexe sportif de Pointe-Noire a servi de cadre à cette élection.

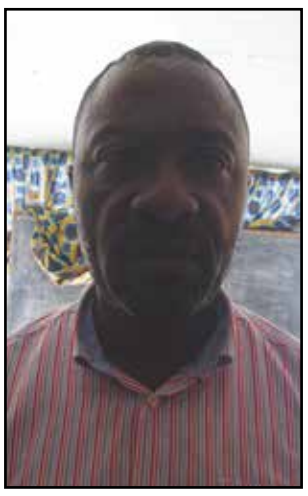

Michel Makanga Malalou

D'après le rapport moral du bureau exécutif sortant, plusieurs activités ont été réalisées, malgré la pandémie de COVID 19 qui secoue le monde entier depuis mars 2020 : *«Recensement des clubs ; séminaires de formation des cadres administratifs et techniques ; renforcement des capacités des arbitres ; coupes ; acquisition d'un siège flambant neuf… Le fichier des ceintures noires résident à Pointe-Noire est en phase de finition et bien d'autres».*

On ne change pas une équipe qui gagne, dit la maxime. Ainsi, le corps électoral constitué de 25 votants a réélu Michel Makanga Malalou à la tête de la Ligue. Il entame son troisième mandat.

Equateur Denis NGUIMBI

Bureau exécutif : Président: Michel Makanga Malalou. 1er vice-président: Sosthène Fiancé Massenet. 2e vice-président: Roger Arthur. 3e vice-président: Guy Anatole. 4e vice-président: Abel Opongo. 5e vice-président: Aldriche Jourdan Bissafi. Secrétaire général: Nelson Ampieh Ndong Kodom. Secrétaire général adjoint: Pierre Pambou Tchicaya. Trésorier général: Rodrigue Euloge Mongo Bourango. Trésorière générale adjointe: Prospérine Mitahou Koudede.

Membres: Joseph Gaston Baptiste Sebi Ombondzo ; Julain Bugnesclin Armand Kostaude ; Fred Martial Sambou ; Césaire Ngoma Voula ; Aubert Vila Kengani.

Commissaire aux comptes : Gilbert Tchicaya Poaty.